

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2612

27 octobre 2011

### SOMMAIRE

Adler Mode .....	125373	Lux Etanche Industrie S.à r.l. ....	125352
Adler Mode .....	125373	Luxgourmet S.à r.l. ....	125352
Advent Cartagena & Cy S.C.A. ....	125368	LuxPET AG .....	125351
Advisor Services International, s.à r.l. ...	125372	Luxsan S.A. ....	125353
Alanis S.A. ....	125373	Luxzelte S.à r.l. ....	125353
Alexander Photo S.A. ....	125373	Lytech S.A. ....	125353
Arbo Property Services S.A. ....	125373	Maguro II S.à r.l. ....	125364
Ashley Park Holdings S.à r.l. ....	125375	Marlo S.A. ....	125364
Ashley Park Holdings S.à r.l. ....	125376	Masai S.A. ....	125365
Belden S.à r.l. ....	125376	Menuiserie Jos. Dostert .....	125365
Belgravia European Properties 3 .....	125376	MG Loginvest S.A. ....	125365
Biotoscana Investments & Cy S.C.A. ....	125368	Modacin Luxembourg .....	125353
Cybele International S.à r.l. ....	125376	Modaven S.à r.l. ....	125354
Entrange .....	125374	Olympia JV CO S.à r.l. ....	125331
Gand Real Estate S.A. ....	125330	Ormylux S.à r.l. ....	125365
Global Foods S.à r.l. ....	125330	Pharma Vita S.A. ....	125354
Gulf Invest Holding SPF S.A. ....	125330	Prestim S.A. ....	125366
Hauck & Aufhäuser Banquiers Luxem- bourg S.A. ....	125330	Scanship Environmental Luxembourg S.à r.l. ....	125366
H.L. Heavy Load S.A. ....	125331	SC Invest S.A. ....	125366
Holy Star S.à r.l. ....	125331	SFM .....	125366
Holy Star S.à r.l. ....	125331	Sifobuci S.à r.l. ....	125367
Holy Star S.à r.l. ....	125350	Sofibru S.A. ....	125367
Iland Holding S.A. ....	125350	Tangle S.à r.l. ....	125367
Julius Textile Investment S.à r.l. ....	125350	Team S.A. ....	125367
Junia S.A. ....	125350	TPG Growth -Yahtzee S.à r.l. ....	125371
Karlix S.A. ....	125351	TPG Merl S.à r.l. ....	125371
Klee International S.à r.l. ....	125350	TPG Nimitz Luxembourg S.à r.l. ....	125371
Lam Research Luxembourg S.à r.l. ....	125351	Wand & Waasser S.A. ....	125370
LARA Dimitri S.A., SPF .....	125352	West Investment Holding S.A. ....	125372
Luso-Self S.à r.l. ....	125352	Zyal Invest S.à r.l. ....	125372
Lux Etanche Industrie S.à r.l. ....	125352	Zyal Invest S.à r.l. ....	125372

**Gand Real Estate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 141.779.

—  
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 4 juillet 2011 à 14.00 heures à Luxembourg

L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Monsieur Joseph WINANDY, président et administrateur et de COSAFIN S.A., administrateur.

L'Assemblée décide de nommer la société JALYNE S.A., 1, rue Joseph Hackin L-1746 Luxembourg, représentée par Monsieur Jacques BONNIER 1, rue Joseph Hackin L-1746 Luxembourg, en tant qu'administrateur.

L'assemblée décide de renouveler le mandat de la société The Clover 8, rue haute L-4963 Clemency RCS Luxembourg B 149.293 en tant que Commissaire aux Comptes.

Le mandat des administrateurs et du Commissaire aux Comptes arrivera à échéance lors de l'assemblée approuvant les comptes au 31 décembre 2011.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011128074/19.

(110147072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

**Global Foods S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1426 Luxembourg, 51, rue Henri Dunant.

R.C.S. Luxembourg B 147.600.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011128075/9.

(110147542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

**Hauck & Aufhäuser Banquiers Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 23, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 10.846.

—  
Der Aufsichtsrat nimmt die Demission von Rainer Schiffeis (Vorstand) zum 31.08.2011 zur Kenntnis.

Der Aufsichtsrat ernennt Michael O. Bentlage (bis zum 31.08.2011 Vorsitzender des Aufsichtsrates) zum 01.09.2011 zum Vorstand. Ablaufdatum des Mandats: 31.03.2012

Der Aufsichtsrat beschließt:

Jochen Lucht wird per 01.09.2011 Vorsitzender des Aufsichtsrates. Ablaufdatum des Mandats: 31.03.2012

Eberhard Heck wird per 01.09.2011 stellvertretender Vorsitzender des Aufsichtsrates. Ablaufdatum des Mandats: 31.03.2012

Hauck &amp; Aufhäuser Banquiers Luxembourg S.A.

Bernd Sinnwell

Référence de publication: 2011128083/16.

(110147088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

**Gulf Invest Holding SPF S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 72.874.

—  
L'assemblée générale tenue le 29 août 2011 a reconduit les mandats de:

M. Jean REUTER, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1445 Strassen, 3 rue Thomas Edison, en tant qu'administrateur et administrateur délégué et l'a nommé président du conseil d'administration;

M. Georges REUTER, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1445 Strassen, 3 rue Thomas Edison, en tant qu'administrateur;

Mme Rosa FERNANDES BARBOSA, comptable, demeurant professionnellement à L-1445 Strassen, 3 rue Thomas Edison, en tant qu'administrateur;

Mme Clarien EHMANN-PINCKERS, comptable, demeurant professionnellement à L-1445 Strassen, 3 rue Thomas Edison, en tant que commissaire;

tous actuellement en fonction, pour une nouvelle période de six ans, jusqu'à l'assemblée se tenant en 2017.

Pour extrait conforme

Signature

L'administrateur délégué

Référence de publication: 2011128077/20.

(110146969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**H.L. Heavy Load S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 142.887.

Le Bilan au 31.12.2010 et les annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011128078/10.

(110147051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Holy Star S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8230 Mamer, 47, rue Gaaschtbiërg.

R.C.S. Luxembourg B 89.539.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2011128079/13.

(110147399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Holy Star S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8230 Mamer, 47, rue Gaaschtbiërg.

R.C.S. Luxembourg B 89.539.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2011128081/13.

(110147401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Olympia JV CO S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 62.500,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 161.612.

*Rectificatif du dépôt L110108629 déposé le 11 juillet 2011*

In the year two thousand eleven, on the twenty-seventh day of June.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

NPS European Property Retail (Luxembourg) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organized by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office in 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.574 (NPS);

OLB Prop Co. A S.à r.l. a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organized by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office in 17, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, in the course of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (OLB A);

OLB Prop Co. B S.à r.l. a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organized by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office in 17, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, in the course of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (OLB B);

OLB Prop Co. C S.à r.l. a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organized by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office in 17, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, in the course of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (OLB C);

OLB Invest Co. S.à r.l. a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organized by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office in 17, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, in the course of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (OLB Invest);

All here represented by Annick Braquet, with professional address in 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, by virtue of five proxies given under private seal.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, represented as stated here-above, have requested the undersigned notary, to enact the following:

I. NPS, OLB A, OLB B, OLB C and OLB Invest are the sole shareholders (the Shareholders) of OLYMPIA JV CO S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on May 24, 2011, in the course of being published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Company).

II. The share capital of the Company is presently set at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each (the Shares).

III. The agenda of the meeting is the following:

1. Splitting of the existing five hundred (500) shares of the Company having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each into an aggregate number of twelve thousand and five hundred (12,500) shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, held by the Shareholders of the Company in proportion to their respective current participation in the Company;

2. creation of two classes of shares i.e. A ordinary shares and B ordinary shares, in registered form, which will have such rights and features as set out in the Company's articles of association as amended and restated pursuant to item 5. in this agenda;

3. conversion of the existing twelve thousand and five hundred (12,500) existing shares of the Company into six thousand two hundred and fifty (6,250) A ordinary shares and six thousand two hundred and fifty (6,250) B ordinary shares. All the A ordinary shares being held by NPS and all the B ordinary shares being held by OLB A, OLB B and OLB C in proportion to their respective current participation in the Company;

4. increase of the share capital of the Company by an amount of fifty thousand euro (EUR 50,000.-) to bring it from its present amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) to sixty-two thousand and five hundred euro (EUR 62,500.-), by way of the issuance of twenty-five thousand (25,000) new A ordinary shares having a par value of one euro (EUR 1.-) each and twenty-five thousand (25,000) new B ordinary shares, having a par value of one euro (EUR 1.-) each and the subscription and payment of the newly issued shares by contribution in cash;

5. subsequent amendment and full restatement of the articles of association of the Company without however modifying the Company's corporate object;

6. granting of power and authority to any member of the board of managers of the Company, each acting individually and/or any employee/agent/officer of Vistra Luxembourg, to proceed on behalf of the Company to the (i) amendment of the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and

(ii) the required registration formalities with the RCS; and

7. miscellaneous.

Now, therefore, the appearing parties, acting through their proxyholder, have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

#### *First resolution*

The Shareholders resolve to split of the existing five hundred (500) shares of the Company having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each into an aggregate number of twelve thousand and five hundred (12,500) shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, held by the Shareholders of the Company in proportion to their respective current participation in the Company.

*Second resolution*

The Shareholders resolve to create two classes of shares i.e. A ordinary shares and B ordinary shares, in registered form, which will have such rights and features as set out in the Company's articles of association as amended and restated pursuant to the fifth resolution hereunder.

*Third resolution*

The Shareholders resolve to convert the existing twelve thousand and five hundred (12,500) existing shares of the Company into six thousand two hundred and fifty (6,250) A ordinary shares and six thousand two hundred and fifty (6,250) B ordinary shares. All the A ordinary shares being held by NPS and all the B ordinary shares being held by OLB A, OLB B and OLB C proportionally to their respective current participation in the Company as follows:

NPS .....	6,250 A ordinary shares
OLB A .....	2,125 B ordinary shares
OLB B .....	1,900 B ordinary shares
OLB C .....	1,200 B ordinary shares
OLB Invest .....	1,025 B ordinary shares

*Fourth resolution*

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of fifty thousand euro (EUR 50,000.-) to bring it from its present amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) to sixty-two thousand and five hundred euro (EUR 62,500.-), by way of the issuance of twenty-five thousand (25,000) new A ordinary shares having a par value of one euro (EUR 1.-) each and twenty-five thousand (25,000) new B ordinary shares, having a par value of one euro (EUR 1.-) each.

*Intervention - Subscription - Payment*

1. Thereupon, NPS, represented as stated above, declares to subscribe to the twenty-five thousand (25,000) new A ordinary shares and to have them fully paid-up by a contribution in cash amounting to twenty-two million euro (EUR 22,000,000.-).

Such aggregate amount will be allocated as follows:

- twenty-five thousand euro (EUR 25,000.-) shall be allocated to the nominal capital account of the Company, and
- twenty-one million nine hundred and seventy-five thousand euro (EUR 21,975,000.-) shall be allocated to the share premium account of the Company.

2. Thereupon, OLB A, represented as stated above, declares to subscribe for eight thousand four hundred and forty-two (8,442) new B ordinary shares and to have them fully paid-up by a contribution in cash amounting to seven million four hundred and forty thousand four hundred euro (EUR 7,440,400.-).

Such aggregate amount will be allocated as follows:

- eight thousand four hundred and forty-two euro (EUR 8,442.-) shall be allocated to the nominal capital account of the Company, and
- seven million four hundred and thirty-one thousand nine hundred and fifty-eight euro (EUR 7,431,958.-) shall be allocated to the share premium account of the Company.

3. Thereupon, OLB B, represented as stated above, declares to subscribe for seven thousand six hundred and thirty (7,630) new B ordinary shares and to have them fully paid-up by a contribution in cash amounting to six million seven hundred and ten thousand euro (EUR 6,710,000.-).

Such aggregate amount will be allocated as follows:

- seven thousand six hundred and thirty euro (EUR 7,630.-) shall be allocated to the nominal capital account of the Company, and
- six million seven hundred and two thousand three hundred and seventy euro (EUR 6,702,370.-) shall be allocated to the share premium account of the Company.

4. Thereupon, OLB C, represented as stated above, declares to subscribe for four thousand seven hundred and ninety-two (4,792) new B ordinary shares and to have them fully paid-up by a contribution in cash amounting to four million two hundred and seventeen thousand four hundred euro (EUR 4,217,400.-).

Such aggregate amount will be allocated as follows:

- four thousand seven hundred and ninety-two euro (EUR 4,792.-) shall be allocated to the nominal capital account of the Company, and
- four million two hundred and twelve thousand six hundred and eight euro (EUR 4,212,608.-) shall be allocated to the share premium account of the Company.

5. Thereupon, OLB Invest, represented as stated above, declares to subscribe for four thousand one hundred and thirty-six (4,136) new B ordinary shares and to have them fully paid-up by a contribution in cash amounting to three million six hundred and thirty-two thousand two hundred euro (EUR 3,632,200.-).

Such aggregate amount will be allocated as follows:

- four thousand one hundred and thirty-six euro (EUR 4,136.-) shall be allocated to the nominal capital account of the Company, and
- three million six hundred and twenty-eight thousand sixty-four euro (EUR 3,628,064.-) shall be allocated to the share premium account of the Company.

The aggregate amounts here above mentioned are at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

#### *Fifth resolution*

The Meeting resolves to amend and completely restate the Articles which shall henceforth be read as follows:

### **I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Definitions.** In these articles:

1915 Law means the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915, as amended from time to time.

Affiliate means, with respect to any person, any other person (or group of other persons acting in concert in respect of the person in question) that, directly or indirectly, through one or more intermediaries, Controls, is Controlled by, or is under common Control with, such person.

Agreed Ratio means 60%.

Articles means these articles of association;

A Shareholder means the holder for the time being of all the A Shares.

A Shares means the A ordinary shares of EUR 1.00 each in the capital of the Company having the rights and being subject to the restrictions set out in the Articles.

Auditors means the auditors of the Company from time to time.

B Shareholder means the holder for the time being of all the B Shares.

B Shares means the B ordinary shares of EUR 1.00 each in the capital of the Company having the right and being subject to the restrictions set out in the Articles.

Buildings means buildings with p numbers and without p or e numbers on that part of the Land in the Cadastral Area of Mod ice, Municipality of Mod ice shown on Ownership List No 1497 in the ownership of Somerston and on that part of the Land in the Cadastral Area of P íz enice, Municipality of Brno shown on Ownership List No. 841 in the ownership of Somerston which for the avoidance of doubt does not include Third Party Buildings nor the Kika Buildings.

Business Day means a day (other than a Saturday or Sunday) on which the clearing banks in the City of London and in Luxembourg are open for business.

Control means in relation to a Shareholder the power of a person (or persons acting together) to secure, whether by contract, voting rights or otherwise, and whether directly or indirectly (including, without limitation, via one or more intermediate undertakings) that the affairs of such Shareholder are conducted in accordance with the wishes of that person (or persons) and Controlled shall have a corresponding meaning.

Group means the Company and its subsidiary undertakings.

JV Agreement means any agreement entered into in relation to the Company between the Company and its Shareholders as may be amended from time to time.

Kika Buildings means (i) building p no. 1048 in the Cadastral Area of Mod ice, Municipality of Mod ice, shown in the ownership of Imobilia Kik s.r.o. on ownership list no. 2582 for the Cadastral Area of Mod ice maintained by the Cadastral Office of Brno-venkov and built on that part of the Kika Land comprising land plot no. 1914/83 in the Cadastral Area of Mod ice, (ii) building without p/ e no. in the Cadastral Area of Mod ice, Municipality of Mod ice, shown in the ownership of Imobilia Kik s.r.o. on ownership list no. 2582 for the Cadastral Area of Mod ice maintained by the Cadastral Office of Brno-venkov and built on that part of the Kika Land comprising land plot no. 1914/87 in the Cadastral Area of Mod ice, (iii) building without p/ e no. in the Cadastral Area of Mod ice, Municipality of Mod ice, shown in the ownership of Imobilia Kik s.r.o. on ownership list no. 2582 for the Cadastral Area of Mod ice maintained by the Cadastral Office of Brno-venkov and built on that part of the Kika Land comprising land plot no. 1914/88 in the Cadastral Area of Mod ice and (iv) building without p/ e no. in the Cadastral Area of P íz enice, Municipality of Brno, shown in the ownership of Imobilia Kik s.r.o. on ownership list no. 848 for the Cadastral Area of P íz enice maintained by the Cadastral Office of Brno-m sto and built on that part of the Kika Land comprising land plot no. 892/33.

Kika Land means the land plot nos. 1914/77, 1914/81, 1914/82, 1914/83, 1914/87 and 1914/88 in the Cadastral Area of Mod ice, Municipality of Mod ice, shown in the ownership of Imobilia Kik s.r.o. on ownership list no. 2582 for the Cadastral Area of Mod ice maintained by the Cadastral Office of Brno-venkov, and the land plot nos. 892/27, 892/32, 892/33 and 892/34 in the Cadastral Area P íz enice, , shown in the ownership of Imobilia Kik s.r.o. on ownership list no. 848 for the Cadastral Area of P íz enice maintained by the Cadastral Office of Brno-m sto.

Land means land plots in the Cadastral Area of Mod ice, Municipality of Mod ice shown in the ownership of Somerston on Ownership List No. 1497 and the land plots in the Cadastral Area of P íz enice, Municipality of Brno shown in the ownership of Somerston on Ownership List No. 841, which for the avoidance of doubt does not include the Kika Land.

LTV Ratio means that ratio, expressed as a percentage, obtained by dividing the outstanding amount of all bank financing owed by that subsidiary undertaking of the Company which owns the Property by the value of the Property as derived from its most recent valuation as prepared in accordance with the JV Agreement.

Property means the Land and Buildings.

Shareholders means the A Shareholder and the B Shareholder being all the shareholders in the Company and Shareholder shall mean any one of them.

Shares means the A Shares or B Shares or, as the context requires, A Shares and B Shares.

Somerston means Somerston Olympia CZ, s.r.o., a limited liability company incorporated and registered under the laws of the Czech Republic with its registered seat at Mod ice, U dálnice 777, Postal Code 664 42, company registration number 269 44 456, registered in the Commercial Register maintained by the Regional Court in Brno, Section C, Insert 47398 with a total registered capital of CZK 10,000,000.

**1. Name.** The name of the company is “OLYMPIA JV CO S.à r.l.” (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

**2. Registered office.** The Company’s registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the Shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

### **3. Corporate object.**

3.1 The Company’s object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin. The Company may invest in real estate whatever the acquisition modalities including but not limited to the acquisition by way of sale or enforcement of security.

3.1. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.2. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.3. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

**4. Duration.** The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more Shareholders.

## **II. Capital - Shares**

### **5. Capital.**

5.1. The share capital is set at sixty two thousand five hundred euro (EUR 62,500), represented by thirty one thousand two hundred and fifty (31,250) A ordinary shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1.00) each

and thirty one thousand two hundred and fifty (31,250) B ordinary shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1.00) each.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the Shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

## 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

6.3. Any transfer of shares in the Company to Shareholders and to third parties is subject to any transfer restrictions included in the JV Agreement (including but not limited to the pre-emption rights as replicated in article 6.6 below) which shall be notified in writing by the transferor to the transferee prior to such transfer.

A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.4. A register of Shareholders is kept at the registered office and may be examined by any Shareholder on request.

6.5. The Company may redeem its own shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose, or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

### 6.6. Pre-emption rights

6.6.A. A Shareholder who wishes to transfer the legal and beneficial interest in all of its Shares (the Seller), shall first give to the other Shareholder (the Continuing Shareholder) notice (Pre-emption Notice). Except to an Affiliate in accordance with the JV Agreement, no Shares may be transferred and no Pre-emption Notice may be given by a Shareholder prior to the fourth anniversary of the date of the JV Agreement.

6.6.B. The Pre-emption Notice shall:

- contain an offer to sell all (but not some only) of the Shares held by the Seller (the Seller's Shares);
- specify a cash price per share at which the Seller's Shares are to be offered for sale (the Offer Price) and state the other terms on which the Seller's Shares are proposed to be transferred;
- state whether any third party has indicated a willingness to buy the Seller's Shares within the period of three months prior to the date of the Pre-emption Notice; and
- specify the identity of any such third party and (if it is a body corporate) the person(s) believed by the Seller to Control that company.

6.6.C. A Pre-emption Notice once given may not be withdrawn or varied.

6.6.D. On receipt of the Pre-emption Notice, the Continuing Shareholder shall have the right:

- to purchase all (but not some only) of the Seller's Shares at the Offer Price (or such other price as shall be agreed between the Seller and the Continuing Shareholder); or
  - to nominate a third party to purchase all (but not some only) of the Seller's Shares (the Nominated Purchaser) at the Offer Price (or such other price as shall be agreed between the Seller and the Continuing Shareholder),
- by giving, in either case, written notice to the Seller within 20 Business Days of receipt of the Pre-emption Notice (the Acceptance Period) provided always that the Continuing Shareholder pays the Selling Shareholder on completion of the acquisition of the Seller's Shares an amount in clear funds equal to any abort fee or analogous payment payable by the Selling Shareholder to any bona fide third party arm's length purchaser (which shall exclude, for the avoidance of doubt, an Affiliate of the Selling Shareholder) up to a maximum of EUR 300,000 as a result of the Continuing Shareholder's exercise of its rights under this article.

6.6.E. The Continuing Shareholder shall become bound to purchase or procure the Nominated Purchaser purchase the Seller's Shares by the Continuing Shareholder giving notice to the Seller to exercise its rights under article 6.6 6.6.D.

6.6.F. Completion of the sale and purchase of the Seller's Shares shall take place within 30 Business Days after the giving of such notice required under article 6.6 6.6.D.

6.6.G. If the Continuing Shareholder does not exercise its right under article 6.6 6.6.D before the expiry of the Acceptance Period, the Seller shall be entitled to sell all (but not some only) of the Seller's Shares on a bona fide arm's length sale to the buyer named in the Pre-emption Notice (the Third Party Purchaser) at a price per share which is not less than the Offer Price and otherwise on terms which are no more favourable than those which would have applied on a sale to the Continuing Shareholder, provided that:

- i. such sale is completed within three months of the date of the Pre-emption Notice; and
- ii. subject to article 6.6 6.6.I, in the Continuing Shareholder's reasonable opinion:
  - none of the Third Party Purchaser nor any of its Affiliates engage in a business in competition with the Company or the Continuing Shareholder or carry on its own centre management activities; and
  - the Third Party Purchaser has sufficient financial capacity and is otherwise capable of carrying out the obligations under this Agreement.

6.6.H. Completion of any transfer of Seller's Shares to a Third Party Purchaser pursuant to this article shall be subject to the condition that the Third Party Purchaser shall first have entered into a deed of adherence to the JV Agreement.



6.6.I. The obligations under article 6.6 6.6.G ii shall not apply where a Seller gives notice in accordance with drag provisions contained in the JV Agreement.

### III. Management - Representation

#### 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the Shareholders, which sets the term of their mandate. The managers need not be shareholders in the Company.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the Shareholders.

**8. Board of managers.** If several managers are appointed, they constitute the Board composed of one (1) or several A managers and one (1) or several B managers (the Board).

The A Shareholder shall be entitled at any time and from time to time to propose for appointment at the Company's general meeting of Shareholders and maintain in office three A managers and to propose the removal or replacement of any manager so appointed.

The B Shareholder shall be entitled at any time and from time to time to propose for appointment at the Company's general meeting of Shareholders and maintain in office three B managers and to propose the removal or replacement of any manager so appointed.

#### 8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the Shareholder(s) by the Law or the Articles or the provisions of the JV Agreement fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

#### 8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager at least once every quarter, at the place indicated in the convening notice which, in principle is in Luxembourg and unless otherwise agreed by a majority of managers, including at least one A manager and one B manager, shall be the registered office of the Company.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least five (5) Business Days in advance of the meeting and an agenda identifying in reasonable detail matters to be discussed by the Board at the meeting and any relevant documents shall be distributed in advance of the meeting to all Managers so as to ensure that they are received at least three Business Days in advance of the meeting. Such notice requirements may be varied only in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) An A manager may grant a power of attorney to another A manager in order to be represented at any meeting of the Board and a B manager may grant a power of attorney to another B manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) Each of the Shareholders may, for alternate successive periods of one year, nominate a manager to be the chairman of the Board. The first chairman shall be nominated by the B Shareholder. If the chairman is unable to attend a meeting of the Board, the Shareholder who nominated him shall be entitled to nominate another manager to act as chairman in his place at the meeting.

(vi) In the case of an equality of votes at a meeting of the Board, the chairman shall not have a second or casting vote.

(vii) The Board may validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least one (1) A manager and at least one (1) B manager are present or represented. Resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the members present or represented, provided that any resolution shall not be validly passed unless it is approved by at least one A manager and at least one B manager. Each manager shall have one vote, provided that if an equal number of A managers and B managers is not present at any meeting of the Board, then the A manager(s) present shall (between them) at that meeting have three votes and the B manager(s) present shall (between them) at that meeting have three votes.

(viii) If a quorum is not present within half an hour from the time set for a meeting of the Board or if during the meeting a quorum ceases to be present, the Company shall immediately give notice by facsimile transmission to the Shareholders and the meeting shall be adjourned to the second Business Day after the date set for the meeting at the same time and place. If at the adjourned meeting a quorum is not present within half an hour from the time set for the meeting or if during the meeting a quorum ceases to be present the quorum at that meeting shall be any A manager or B manager.

(ix) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(x) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

### 8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signature of any one A manager and any one B manager or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory powers have been validly delegated in accordance with Article 13.1 of these Articles.

### 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as references to the sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

### 10. Liability of the managers

10.1. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

## IV. Shareholder(s)

### 11. General meetings of shareholders and Shareholders' circular resolutions.

#### 11.1. Powers and voting rights

11.1.A. Resolutions of the Shareholders are adopted at a general meeting of Shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

11.1.B. When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the Shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the Shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

11.1.C. Each share gives entitlement to one (1) vote.

#### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

11.2.A. The Shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.

11.2.B. Written notice of any General Meeting is given to all Shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

11.2.C. General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

11.2.D. If all the Shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

11.2.E. A Shareholder may grant written power of attorney to another person, Shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

11.2.F. Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by Shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the Shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

11.2.G. Any change in the nationality of the Company and any increase in a Shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the Shareholders.

11.2.H. Any reserved matters provided for in the JV Agreement shall, for so long as such reserved matters remain applicable in accordance with the JV Agreement, require the prior written consent of all the Shareholders.

### 12. Sole shareholder.

12.1. When the number of Shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

## V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

### 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and Shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

#### **14. Auditors.**

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).

14.2. The shareholders appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

#### **15. Allocation of profits.**

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The Shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits in accordance with articles 15.4 and 15.5. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions and articles 15.4 and 15.5.

15.3. Subject to articles 15.4 and 15.5, interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

15.3.A. the Board draws up interim accounts;

15.3.B. the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;

15.3.C. the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;

15.3.D. the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

15.4. Subject to article 15.5, 90 per cent of the annual projected profits of the Company available for distribution in respect of each financial quarter shall be distributed by the Company to the Shareholders pro-rata to their shareholdings in the Company as soon as practicable after the end of each quarter with the balance being distributed after approval of the annual accounts of the Company.

15.5. The making of each distribution under article 15.4 shall be subject to:

15.5.A. all applicable laws;

15.5.B. the Board having made reasonable and proper reserves for the working capital requirements of the Company and its subsidiary undertakings for the relevant period; and

15.5.C. article 15.6.

15.6. The Shareholders agree that where, at the end of any quarter, the LTV Ratio (as determined by the valuation for that quarter in accordance with the JV Agreement), exceeds the Agreed Ratio, the Shareholders shall within 15 Business Days discuss the circumstances in connection with the same and shall endeavour to agree a basis on which the subsidiary undertakings of the Company will take steps (to the extent possible) to reduce the LTV Ratio below the Agreed Ratio. If the LTV Ratio exceeds the Agreed Ratio for a period of 3 consecutive quarters, then any cash which is otherwise available for distribution pursuant to article 15.4 shall, at the request of a Shareholder, be retained by the Company until the LTV Ratio at the end of any quarter is equal to or less than the Agreed Ratio at which time it shall be distributed in accordance with articles 15.4 and 15.5.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. Save in the circumstance provided for in article 16.3 below, the surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

16.3. On any winding up of the Company and its subsidiary undertakings resulting from a default by a Shareholder under the terms of the JV Agreement, proceeds (including payments due to the Shareholders and/or their Affiliates as

lenders to the Company and its subsidiary undertakings) available to the Shareholders after prior payment of all other creditors of each member of the Group shall be distributed as between the Shareholders such that:

16.3.A. first, the non-defaulting Shareholder receives all payments of interest and principal on any loans made by it or its Affiliates to the Company or its subsidiary undertakings (in priority to any amounts owing to the defaulting Shareholder) and an amount equal to the subscription price initially paid for its shares in the Company;

16.3.B. second, the defaulting Shareholder shall receive payments of interest and principal on any loans made by it or its Affiliates to the Company or its subsidiary undertakings; and

16.3.C. third, any remaining sums shall be distributed to all parties pro rata to their holding of Shares (save that the defaulting Shareholder shall only receive 90% of the amount that it would otherwise receive with the remaining 10% given to the non-defaulting Shareholder).

## VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with the JV Agreement and any other agreement entered into by the shareholders from time to time.

### *Sixth resolution*

The Shareholders resolves to grant power and authority to any member of the board of managers of the Company, each acting individually and/or any employee of Vistra Luxembourg, to proceed on behalf of the Company to the amendment of the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and the required registration formalities with the RCS.

There being no further business, the meeting is closed.

### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately EUR 7,000.

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le vingt-septième jour du mois de juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

#### **ONT COMPARU:**

NPS European Property Retail (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 161.574 (NPS);

OLB Prop Co. A S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 17, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (OLB A);

OLB Prop Co. B S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 17, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (OLB B);

OLB Prop Co. C S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 17, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (OLB C);

OLB Invest Co. S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 17, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern,, en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (OLB Invest);

Toutes représentées par Annick Braquet, demeurant professionnellement au 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, en vertu de cinq procurations données sous seing privé.

Les procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme décrit ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. NPS, OLB A, OLB B, OLB C et OLB Invest sont les associés (les Associés) de OLYMPIA JV CO S.à r.l., une société à responsabilité limitée dont le siège social se situe au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 24 mai 2011, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la Société).

II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune (les Parts).

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. division des cinq cents (500) parts sociales existantes de la Société d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune en un montant total de douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, détenues par les Associés de la Société proportionnellement à leur participation actuelle dans la Société;

2. création de deux classes de parts sociales, soit les parts sociales ordinaires A et les parts sociales ordinaires B, sous forme nominative, qui auront les droits et caractéristiques définis dans les statuts de la Société, modifiés et refondus conformément au point 5. de l'ordre du jour;

3. conversion des douze mille cinq cents (12.500) parts sociales existantes de la Société en six mille deux cent cinquante (6.250) parts sociales ordinaire A et six mille deux cent cinquante (6.250) parts sociales ordinaires B. La totalité des parts sociales ordinaires A sont détenues par NPS et la totalité des parts sociales ordinaires B sont détenues par OLB A, OLB B et OLB C proportionnellement à leur participation actuelle dans la Société;

4. augmentation du capital social de la Société d'un montant de cinquante mille euros (EUR 50.000) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), à soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 62.500), par l'émission de vingt-cinq mille (25.000) nouvelles parts sociales ordinaires A, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune et vingt-cinq mille (25.000) nouvelles parts sociales ordinaires B, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, souscription et libération des nouvelles parts sociales par un apport en numéraire;

5. modification subséquente et refonte complète des statuts de la Société, néanmoins sans modifier l'objet social de la Société;

6. délégation de pouvoir et autorité à tout membre du conseil de gérance de la Société, chacun agissant individuellement et/ou à tout employé/agent/officier de Vistra Luxembourg, pour procéder au nom de la Société à (i) la modification du registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus et

(ii) au formalités requises par le RCS; et

7. divers.

Sur quoi, les parties comparantes, agissant par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les Associés décident de diviser les cinq cents (500) parts sociales existantes de la Société d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune en un montant total de douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, détenues par les Associés de la Société proportionnellement à leur participation actuelle dans la Société.

#### *Deuxième résolution*

Les Associés décident de créer deux classes de parts sociales, soit les parts sociales ordinaires A et les parts sociales ordinaires B, sous forme nominative, qui auront les droits et caractéristiques définis dans les statuts de la Société, dont la modification et refonte sont prévues à la cinquième résolution ci-dessous.

#### *Troisième résolution*

Les Associés décident de convertir les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales existantes de la Société en six mille deux cent cinquante (6.250) parts sociales ordinaire A et six mille deux cent cinquante (6.250) parts sociales ordinaires B. La totalité des parts sociales ordinaires A sont détenues par NPS et la totalité des parts sociales ordinaires B sont détenues par OLB A, OLB B et OLB C proportionnellement à leur participation actuelle dans la Société. La répartition est la suivante:

NPS: .....	6.250 parts sociales ordinaires A
OLB A: .....	2.125 parts sociales ordinaires B

OLB B: .....	1.900 parts sociales ordinaires B
OLB C: .....	1.200 parts sociales ordinaires B
OLB Invest: .....	1.025 parts sociales ordinaires B

#### Quatrième résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cinquante mille euros (EUR 50.000) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), à soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 62.500), par l'émission de vingt-cinq mille (25.000) nouvelles parts sociales ordinaires A, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune et vingt-cinq mille (25.000) nouvelles parts sociales ordinaires B, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune.

#### Souscription et Paiement

1. Sur ces faits, NPS, représentée tel que défini ci-dessus, déclare souscrire aux vingt-cinq mille (25.000) nouvelles parts sociales ordinaires A et les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de vingt-deux millions d'euros (EUR 22.000.000,-).

Ledit apport sera affecté de la manière suivante:

- vingt-cinq mille euros (EUR 25.000) seront affectés au compte nominal de capital social de la Société, et
- vingt et un millions neuf cent soixante-quinze mille euros (EUR 21.975.000) seront affectés au compte de prime d'émission de la Société.

2. Sur ces faits, OLB A, représentée tel que défini ci-dessus, déclare souscrire à huit mille quatre cent quarante-deux (8.442) nouvelles parts sociales ordinaires B et les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de sept millions quatre cent quarante mille quatre cents euros (EUR 7.440.400,-).

Ledit apport sera affecté de la manière suivante:

- huit mille quatre cent quarante-deux euros (EUR 8.442) seront affectés au compte nominal de capital social de la Société, et
- sept millions quatre cent trente et un mille neuf cent cinquante-huit euros (EUR 7.431.958) seront affectés au compte de prime d'émission de la Société.

3. Sur ces faits, OLB B, représentée tel que défini ci-dessus, déclare souscrire à sept mille six cent trente (7.630) nouvelles parts sociales ordinaires B et les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de six millions sept cent dix mille euros (EUR 6.710.000,-).

Ledit apport sera affecté de la manière suivante:

- sept mille six cent trente euros (EUR 7.630) seront affectés au compte nominal de capital social de la Société, et
- six millions sept cent deux mille trois cent soixante-dix euros (EUR 6.702.370) seront affectés au compte de prime d'émission de la Société.

4. Sur ces faits, OLB C, représentée tel que défini ci-dessus, déclare souscrire à quatre mille sept cent quatre-vingt-douze (4.792) nouvelles parts sociales ordinaires B et les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de quatre millions deux cent dix-sept mille quatre cents euros (EUR 4.217.400,-).

Ledit apport sera affecté de la manière suivante:

- quatre mille sept cent quatre-vingt-douze euros (EUR 4.792) seront affectés au compte nominal de capital social de la Société, et
- quatre millions deux cent douze mille six cent huit euros (EUR 4.212.608) seront affectés au compte de prime d'émission de la Société.

5. Sur ces faits, OLB Invest, représentée tel que défini ci-dessus, déclare souscrire à quatre mille cent trente-six (4.136) nouvelles parts sociales ordinaires B et les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de trois millions six cent trente-deux mille deux cents euros (EUR 3.632.200,-).

Ledit apport sera affecté de la manière suivante:

- quatre mille cent trente-six euros (EUR 4.136) seront affectés au compte nominal de capital social de la Société, et
- trois millions six cent vingt-huit mille soixante-quatre euros (EUR 3.628.064) seront affectés au compte de prime d'émission de la Société.

La totalité des montants ci-dessus mentionnés sont à la libre disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

#### Cinquième résolution

L'Assemblée décide de plus de modifier et de refondre intégralement les Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

### I. Dénomination - Siège social - Objet- Durée

**Définitions.** Dans ces Statuts:

La Loi de 1915 signifie la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée dans le temps.

L'Affilié signifie, en ce qui concerne une personne, toute autre personne (ou groupe d'autres personnes agissant de concert envers la personne en question) qui, directement ou indirectement, par un ou plusieurs intermédiaire, Contrôle, est Contrôlée par ou est sous un même Contrôle avec cette personne.

Le Ratio Approuvé signifie 60%.

Les Statuts signifie les statuts de la Société.

L'Associé A signifie le détenteur dans le temps de Parts Sociales A.

Les Parts Sociales A signifie les parts sociales ordinaires A de EUR 1 chacune dans le capital social de la Société ayant les droits et soumises aux restrictions définies dans les présents Statuts.

Le Commissaire aux Comptes signifie le commissaire aux comptes de la Société engagé dans le temps.

L'Associé B signifie le détenteur dans le temps de Parts Sociales B.

Les Parts Sociales B signifie les parts sociales ordinaires A de EUR 1 chacune dans le capital social de la Société ayant les droits et soumises aux restrictions définies dans les présents Statuts.

Les Immeubles signifie avec les nombres p ou sans les nombres p ou e sur cette partie de Terrain dans la Zone Cadastre de Mod ice, Commune de Mod ice, apparaissant sur le Liste de propriété No 1497 dans la Propriété de Somerston et sur cette partie de Terrain dans la Zone Cadastre de P iz enice, Commune de Brno, apparaissant sur la Liste de Propriété No841 dans al propriété de Somerston qui, en tout état de cause, n'inclue pas les Immeubles Tiers, ni l'Immeuble Kika.

Le Jour Ouvrable signifie un jour (autre que le samedi ou le dimanche) lors duquel les banques de compensation sont ouvertes à la City de Londres et à Luxembourg.

Contrôle signifie, concernant un Associé, le pouvoir d'une personne (ou de personnes agissant ensemble) de garantir, que ce soit par contrat, droits de vote ou autre, et de manière directe ou indirecte (y compris notamment via une ou plusieurs entreprises intermédiaires) que les affaires de cet Associé sont conduites conformément au désir de ladite personne (ou personnes) et Contrôlé aura la signification correspondante.

Groupe signifie la Société et ses entreprises filiales.

Contrat JV signifie tout contrat conclu concernant la Société conclu entre la Société et ses Associés, tel que modifié dans el temps.

Immeubles Kika signifie (i) l'immeuble p no 1048 dans la zone cadastrale de Mod ice, Commune de Mod ice, apparaissant dans la propriété de Imobilia Kik s.r.o. sur la liste de propriété no 2582 pour la zone cadastrale de Mod ice gardé au Bureau Cadastral de Brno-venkov et construit sur cette partie du Terrain Kika comprenant la parcelle no 1914/83 dans la zone cadastrale de Mod ice, (ii) l'immeuble sans les numéros p/ e dans la zone cadastrale de Mod ice, Commune de Mod ice, apparaissant dans la propriété de Imobilia Kik s.r.o. sur la liste de propriété no 2582 pour la zone cadastrale de Mod ice gardé au Bureau Cadastral de Brno-venkov et construit sur cette partie du Terrain Kika comprenant la parcelle no 1914/87 dans la zone cadastrale de Mod ice, (iii) l'immeuble sans les numéros p/ e dans la zone cadastrale de Mod ice, Commune de Mod ice, apparaissant dans la propriété de Imobilia Kik s.r.o. sur la liste de propriété no 2582 pour la zone cadastrale de Mod ice gardé au Bureau Cadastral de Brnovenkov et construit sur cette partie du Terrain Kika comprenant la parcelle no 1914/88 dans la zone cadastrale de Mod ice, (iv) l'immeuble sans les numéros p/ e dans la zone cadastrale de P iz enice, Commune de Brno, apparaissant dans la propriété de Imobilia Kik s.r.o. sur la liste de propriété no 848 pour la zone cadastrale de P iz enice gardé au Bureau Cadastral de Brno-m sto et construit sur cette partie du Terrain Kika comprenant la parcelle no 892/33.

Terrain Kika signifie les parcelles no 1914/77, 1914/81, 1914/83, 1914/87 et 1914/88 dans la zone cadastrale de Mod ice, Commune de Mod ice, apparaissant dans la propriété de Imobilia Kik s.r.o. sur la liste de propriété no 2582 pour la zone cadastrale de Mod ice gardé au Bureau Cadastral de Brnovenkov et les parcelles no 892/27, 892/32, 892/33 et 892/34 dans la zone cadastrale de P iz enice, apparaissant dans la propriété de Imobilia Kik s.r.o. sur la liste de propriété no 848 pour la zone cadastrale de P iz enice gardé au Bureau Cadastral de Brno-m sto.

Terrain signifie les parcelles de la zone cadastrale de Mod ice, Commune de Mod ice, apparaissant dans la propriété de Somerston, sur la Liste de Propriété no 1497 et les parcelles de la zone cadastrale de P iz enice, Commune de Brno, apparaissant dans la propriété de Somerston, sur la Liste de Propriété no 841, qui, en tout état de cause, n'inclus pas le Terrain Kika.

Le Ratio LTV signifie le ratio, exprimé en pourcentage, obtenu en divisant l'encours de tous les financements bancaires dû par l'entreprise filiale de la Société qui détient la Propriété par la valeur de la Propriété obtenu par l'évaluation la plus récente préparée conformément au Contrat JV.

Propriété signifie le Terrain et les Immeubles.

Les Associés signifie les Associés A et les Associés B étant les Associés de la Société et un Associé signifie chacun d'eux.

Les Parts Sociales signifie les Parts Sociales A et les Parts Sociales B, ou selon le contexte, les parts Sociales A et les Parts Sociales B.

Somerston signifie Somerston Olympia CZ, s.r.o., une société à responsabilité limitée immatriculée selon les lois de la république Tchèque, dont le siège social se situe au Mod ice, U dálnice 777, Postal Code 664 42, numéro d'immatriculation 269 44 456, immatriculée au Registre de Commerce de la Cour Régionale de Brno, Section C, Encart 47398, disposant d'un capital social de CZK 10.000.000.

**1. Dénomination.** Le nom de la société est "OLYMPIA JV CO S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

## **2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

## **3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et dans toute sorte de biens immobiliers, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. La Société peut investir dans l'immobilier quel que soit les modalités d'acquisition, comprenant notamment l'acquisition par voie de vente ou d'exécution de sûreté.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

## **4. Durée.**

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 62.500,-), représenté par trente et un mille deux cent cinquante (31.250) parts sociales ordinaires A sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune et trente et un mille deux cent cinquante (31.250) parts sociales ordinaires B sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### **6. Parts sociales.**

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.



6.2. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

6.3. Toute cession de parts sociales de la Société aux Associés et aux tiers est soumise aux restrictions de transfert prévues dans le Contrat JV (en ce compris notamment les droits de préemption tel que prévu également à l'article 11.6 ci-dessous) qui sera notifiée par écrit par le cédant au cessionnaire au préalable de cette cession.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.4. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.5. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

6.6. Droits de Préemption

6.6.A. Un Associé qui souhaite céder l'intérêt effectif et légal dans toutes ses Parts Sociales (le Cédant), devra tout d'abord notifier (l'Avis de Préemption) les autres Associés (les Associés Restants). Sauf à un affilié, conformément au Contrat JV, aucune Part Sociale ne pourra être cédée et aucun avis de Préemption ne pourra être notifié aux Associés avant le quatrième anniversaire de la date du Contrat JV.

6.6.B. L'Avis de Préemption devra:

- Contenir une offre de vente toutes (mais pas une partie) les Parts Sociales détenues par le Cédant (les Parts Sociales du Cédant);

- Préciser le prix par part sociale auquel les Parts Sociales du Cédant seront offertes à la vente (l'Offre de Vente) et les autres conditions auxquelles les Parts Sociales du cédant sont offertes à cession;

- Préciser si un tiers a indiqué son intention d'acheter les Parts Sociales du Cédant durant une période de trois mois avant la date de l'Avis de Préemption; et

- Préciser l'identité d'un tel tiers et (s'il s'agit d'une société) la personne qui Contrôle la Société selon le Cédant.

6.6.C. Un Avis de Préemption ne peut être retiré ou altéré une fois délivré.

6.6.D. A la réception d'un Avis de Préemption, les Associés Restants ont le droit de:

- acheter toutes (mais pas une partie) les Parts Sociales du Cédant au prix de Vente (ou à tout autre prix qui a été conclu entre le Cédant et les Associés restants); ou

- nommer un tiers (l'Acquéreur Nommé) pour acheter toutes (mais pas une partie) les Parts Sociales du Cédant au prix de Vente (ou à tout autre prix qui a été conclu entre le Cédant et les Associés restants);

En donnant, dans tous les cas, un avis écrit au Cédant dans les 20 Jours Ouvrables suivant la réception de l'Avis de Préemption (la Période d'Acceptation) à condition toujours que l'Associé Restant paye à l'Associé Cédant au moment de la finalisation de l'acquisition des Parts Sociales du Cédant un montant de fonds disponibles égal aux honoraires de conseil ou à un autre paiement dû par l'Associé Cédant à tout acheteurs tiers bona fide sans lien de dépendance (ce qui exclu, en tout état de cause, un Affilié de l'Associé Cédant) à concurrence de EUR 300.000 en conséquence de l'exercice des droits de l'Associé Restant en vertu de cet article.

6.6.E. L'Associé Restant sera tenu d'acquiescer ou de se porter fort que l'Acquéreur Nommé achète les Parts Sociales du Cédant par la délivrance d'un avis de notification émis par l'Associé Restant au Cédant en vue d'exercer ses droits conformément à l'article 11.5 (iv).

6.6.F. L'exécution de la vente et de l'acquisition des Parts Sociales du Cédant devra avoir lieu endéans 30 Jours Ouvrables après la délivrance d'un tel avis comme requis à l'article 11.5 (iv).

6.6.G. Si l'Associé Restant n'exerce pas son droit conformément à l'article 11.5 (iv) avant l'expiration de la Période d'Acceptation, le Cédant pourra vendre toutes (mais pas une parties) les Parts Sociales du Cédant los d'une vente bona fide sans lien de dépendance à l'Acquéreur nommé dans l'Avis de Préemption (l'Acquéreur Tiers) à un prix par part sociale qui ne sera pas inférieur au Prix offert et à des conditions qui ne sont pas inférieures à celles qui auraient été applicable lors d'une vente à un associé restant, à condition que:

- i. cette vente soit exécutée endéans trois mois suivant la date de l'Avis de Préemption; et

- ii. sous réserve de l'article 11.6 (ix), si l'Associé Restant pense raisonnablement que:

- aucun des Acquéreur Tiers ni aucun de ses Affiliés n'est engagé dans des affaires concurrentes de la Société ou l'Associé Restant ou poursuit ses propres activités de gestion; et

- l'Acquéreur Tiers dispose d'une capacité financière suffisante et est autrement capable de poursuivre ses obligations en vertu du présent Contrat.

6.6.H. La réalisation de toute cession des Parts Sociales du Cédant à un Acquéreur Tiers conformément au présent article sera soumise à la condition que l'Acquéreur Tiers conclue d'abord un contrat d'adhérence au Contrat JV.

6.6.I. Les obligations prévues à l'article 11.6 (vii) ii ne s'appliquent pas si un Cédant donne un avis conformément aux dispositions contenues dans le Contrat JV.

### III. Gestion - Représentation

#### 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

**8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le Conseil de gérance composé de un (1) ou plusieurs gérants A et un (1) ou plusieurs gérants B (le Conseil).

Les Associés A auront à tout moment présent ou futur le droit de proposer pour nomination par l'assemblée général des Associés de la Société et de garder en place trois gérants A et de proposer la révocation ou le remplacement de tout gérant nommé de cette façon.

Les Associés B auront à tout moment présent ou futur le droit de proposer pour nomination par l'assemblée général des Associés de la Société et de garder en place trois gérants B et de proposer la révocation ou le remplacement de tout gérant nommé de cette façon.

#### 8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

8.1.A. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

8.1.B. Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

#### 8.2. Procédure

8.2.A. Le Conseil se réunit sur convocation de tout gérant au moins une fois par trimestre, au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg et sauf disposition contraire approuvée par la majorité des gérants, y compris au moins un gérant A et un gérant B, ce sera au siège social de la Société.

8.2.B. Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins cinq (5) Jours Ouvrables à l'avance de la réunion avec un ordre du jour détaillant raisonnablement les points à débattre par le Conseil à la réunion et toutes les documents concernés devront être distribués avant la réunion à tous les Gérants de manière à être sûre qu'ils aient été reçus au moins trois Jours ouvrables avant la réunion. Ces formalités de convocations ne peuvent être levée qu'en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

8.2.C. Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

8.2.D. Un gérant A peut donner une procuration à un autre gérant A afin de le représenter à toute réunion du Conseil et un gérant B peut donner une procuration à un autre gérant B afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

8.2.E. Chacun des Associés peut, pour des périodes successives d'un an s'alternant, nommer un gérant en tant que président du Conseil. Le premier président sera nommé par l'Associé B. Si le président n'a pas la possibilité d'être présent à une réunion du Conseil, l'associé qui l'a nommé aura le droit de nommer un autre gérant pour agir en tant que président à sa place pour la réunion.

8.2.F. En cas d'égalité des votes lors d'une réunion du Conseil, le président n'aura pas un deuxième vote ni de voix prépondérante.

8.2.G. Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés et qu'au moins un (1) gérant A et un (1) gérant B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à condition qu'aucune résolution ne soit valablement adoptée qu'après approbation par au moins un (1) gérant A et un (1) gérant B. Chaque gérant aura une voix, à condition que si un nombre égal de gérants A et de gérants B n'est pas présent à une réunion du Conseil, alors les gérants A présents auront (entre eux) trois voix lors de cette réunion, et les gérants B présents auront (entre eux) trois voix lors de cette réunion.

8.2.H. Si le quorum n'est pas atteint dans la demi-heure suivant l'heure à laquelle est prévue la réunion ou si le quorum disparaît lors de la réunion, la Société devra immédiatement en avvertir les Associés par fac-similé et la réunion sera ajournée jusqu'au deuxième Jour Ouvrable suivant la date de la réunion au même endroit et même heure. Si, lors de la réunion ajournée, le quorum n'est pas atteint dans la demi-heure suivant l'heure à laquelle est prévue la réunion ou si le quorum disparaît lors de la réunion, le quorum requis pour cette réunion sera tout gérant A ou tout gérant B.

8.2.I. Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

8.2.J. Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

### 8.3. Représentation

La Société est engagée en toute circonstance vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'un gérant A et d'un gérant B, ou par la signature unique ou conjointe de toutes les personnes à qui des pouvoirs de signature ont été délégués conformément à l'article 13.1 des présents statuts.

## 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence faite dans ces Statuts au Conseil de gérance ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à ce gérant unique.

9.2. La Société est engagée envers les tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée envers les tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

## 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et aux dispositions applicables de la Loi.

## IV. Associé(s)

### 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

#### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

11.1.A. Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

11.1.B. Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

11.1.C. Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

11.2.A. Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

11.2.B. Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

11.2.C. Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

11.2.D. Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

11.2.E. Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

11.2.F. Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

11.2.G. Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

11.2.H. Tout point réservé prévu au Contrat JV requerra, aussi longtemps que ces points réservés demeurent applicables conformément au Contrat JV, l'accord préalable écrit de tous les Associés.

## 12. Associé unique

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

### 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

### 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

### 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les Associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels conformément aux articles 20.4 et 20.5. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables et les articles 20.4 et 20.5.

15.3. Sous réserve des articles 20.4 et 20.5, des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

15.3.A. des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

15.3.B. ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

15.3.C. la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

15.3.D. les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

15.4. Sous réserve de l'article 20.5, 90 pour cent des bénéfices annuels prévus de la Société, disponibles pour distribution en fonction de chaque trimestre, seront distribués par la Société aux Associés proportionnellement à leur participation dans la Société, dès que possible après chaque trimestre, et le solde sera distribué après approbation des comptes annuels par la Société.

15.5. Cette distribution prévue à l'article 20.4 sera soumise à:

15.5.A. les lois applicables;

15.5.B. des réserves raisonnables et justes prévues par le Conseil pour les besoins du fonds de roulement de la Société et de ses sociétés filiales pour la période donnée; et

15.5.C. l'article 20.6.

15.6. Les Associés décident que si, à la fin d'un trimestre, le Ratio LTV (tel que déterminé par l'évaluation de ce trimestre préparée conformément au Contrat JV), dépasse le Ratio Approuvé, les Associés débattent endéans 15 Jours Ouvrables, des circonstances y relatives et approuveront les bases des démarches que les sociétés filiales de la Société entreprendront (dans la mesure du possible) pour ramener le ratio LTV en dessous du Ratio Approuvé. Si le Ratio LTV dépasse le Ratio Approuvé pendant une période de trois trimestres consécutifs, les fonds normalement disponibles pour distribution suivant l'article 20.4 seront, à la demande d'un Associé, gardés par la Société jusqu'à ce que le ratio LTV soit égal ou inférieur au ratio Approuvé à la fin d'un trimestre, ils seront alors distribués conformément aux articles 20.4 et 20.5.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

16.3. Lors de la liquidation de la Société et de ses sociétés filiales en raison d'un manquement d'un Associé selon les termes du Contrat JV, le produit (y compris les paiements dus aux Associés et/ou à leurs Affiliés en tant que prêteurs de la Société et ses sociétés filiales) disponible pour les Associés après paiement préalable de tous les autres créiteurs de chaque membre du Groupe sera distribué entre les Associés de la manière suivante:

16.3.A. premièrement, l'Associé qui n'a pas commis de manquement recevra tous les paiements d'intérêts et de capital sur les prêts faits par lui ou ses Affiliés à la Société ou à ses sociétés filiales (prioritairement à tous les montants dus à l'Associé qui a commis un manquement) et un montant égal au prix de souscription payé initialement pour ses parts sociales dans la Société;

16.3.B. deuxièmement, l'Associé qui a commis un manquement recevra les paiements d'intérêts et de capital sur les prêts faits par lui ou ses Affiliés à la Société ou à ses sociétés filiales; et

16.3.C. troisièmement, le solde sera distribué à tous proportionnellement à leur détention de Parts Sociales (l'Associé qui a commis un manquement ne recevra que 90% du montant auquel il aurait eu droit, les 10% restants seront distribués à l'Associé qui n'a pas commis de manquement).

## VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, téléfax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

### *Sixième résolution*

Les Associés décident de donner pouvoir et autorité à tout membre du conseil de gestion de la Société, chacun agissant individuellement et/ou à tout employé/agent/officier de Vistra Luxembourg, pour procéder au nom de la Société à (i) la modification du registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus et (ii) aux formalités requises par le RCS.

Aucun autre point ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée.

### *Coûts*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte est évalué à environ EUR 7.000.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est dressé en langue anglaise, suivi d'une version française. En cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, le mandataire a signé avec Nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 juillet 2011. Relation: LAC/2011/30414. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 5 septembre 2011.

Référence de publication: 2011124341/1004.

(110143199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2011.

**Klee International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 13.750,00.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 128.559.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12/09/11.

Signature.

Référence de publication: 2011128093/11.

(110147086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Holy Star S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8230 Mamer, 47, rue Gaaschtbierg.

R.C.S. Luxembourg B 89.539.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2011128082/13.

(110147403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Iland Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 113.676.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011128088/10.

(110147053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Julius Textile Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 118.860.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011128091/10.

(110147123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Junia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 65.619.

Le bilan au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011128092/10.

(110147094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Karlix S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 32.887.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 16 mai 2011 à 11.00 heures à Luxembourg*

L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'administrateur de Messieurs Jean DE RUDDER, Marc VITIERE et Bernard MASON.

L'Assemblée décide également de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes de Monsieur Pierre SCHILL pour une période qui viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2011.

Pour copie conforme

Signatures

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2011128094/16.

(110147135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

**Lam Research Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 25.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 153.361.

—  
EXTRAIT

M. Roch LeBlanc, ayant son adresse professionnelle au 4650 Cushing Parkway, Fremont, California 94538, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de catégorie A de la Société avec effet au 2 septembre 2011.

Il en résulte que le conseil de gérance de la Société se compose depuis le 2 septembre 2011 comme suit:

- M. Ernest Elmer Maddock, gérant de catégorie A;
- M. George Milford Schisler, gérant de catégorie A;
- M. Thierry Fried, gérant de catégorie A; et
- M. Robert van't Hoeft, gérant de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2011.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2011128098/20.

(110147264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

**LuxPET AG, Société Anonyme.****Capital social: EUR 10.000.000,00.**

Siège social: L-4940 Bascharage, Zone Industrielle Bommelscheuer.

R.C.S. Luxembourg B 64.022.

—  
La société a été constituée (en tant que société en commandite) suivant acte sous seing privé en date du 27 avril 1998 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 487 du 2 juillet 1998, modifiée une dernière fois suivant acte reçu par notaire instrumentant en date du 27 octobre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 372 du 20 février 2006.

Les comptes au 31 octobre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LuxPet AG

Signature

Référence de publication: 2011128099/16.

(110147468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

**LARA Dimitri S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R.C.S. Luxembourg B 79.270.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 Septembre 2011.

*Pour la société*

Raymonde Gokke

*Le domiciliataire*

Référence de publication: 2011128100/13.

(110147521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

**Luso-Self S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3515 Dudelange, 211, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 54.792.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011128102/10.

(110147479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

**Lux Etanche Industrie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3895 Foetz, 8, rue des Artisans.

R.C.S. Luxembourg B 74.255.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2011128103/13.

(110147404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

**Lux Etanche Industrie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3895 Foetz, 8, rue des Artisans.

R.C.S. Luxembourg B 74.255.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2011128104/13.

(110147405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

**Luxgourmet S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1259 Senningerberg, 8, Breedewues.

R.C.S. Luxembourg B 141.347.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



FIDUCIAIRE ROLAND KOHN  
259 ROUTE D'ESCH  
L-1471 LUXEMBOURG  
Signature

Référence de publication: 2011128105/13.

(110147413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Luxsan S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz, 8, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 100.392.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA  
L-2530 LUXEMBOURG  
4, RUE HENRI SCHNADT  
Signature

Référence de publication: 2011128106/13.

(110147396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Luxzelte S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1259 Senningerberg, 8, Z.I. Breedewues.

R.C.S. Luxembourg B 153.024.

---

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN  
259 ROUTE D'ESCH  
L-1471 LUXEMBOURG  
Signature

Référence de publication: 2011128107/13.

(110147423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Lytech S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 145.091.

---

Le bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 12 septembre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011128108/10.

(110147107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Modacin Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 559.500,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 125.434.

---

EXTRAIT

Le mandat de gérant de Mme Bénédicte Herlinvaux a pris fin avec effet au 12 septembre 2011 de sorte que le conseil de gestion de la Société se compose désormais comme suit:

- Mme Danièle (Danielle) Arendt-Michels
- M. Xavier Geismar
- M. Benoît Valentin
- M. Kevin Whale

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2011.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2011128109/19.

(110147265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Modaven S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 129.088.

—  
EXTRAIT

Le mandat de gérant de Mme Bénédicte Herlinvaux a pris fin avec effet au 12 septembre 2011 de sorte que le conseil de gestion de la Société se compose désormais comme suit:

- Mme Danièle (Danielle) Arendt-Michels
- M. Xavier Geismar
- M. Benoît Valentin
- M. Kevin Whale

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2011.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2011128110/19.

(110147262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Pharma Vita S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 92, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 163.251.

—  
STATUTES

In the year Two Thousand and eleven, on the twenty-ninth day of August.

Before us M<sup>e</sup> Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Mr Edoardo CIGNOLI, financial counsel, born in Milano (I) on March 3, 1961, residing in 509 Caledonian Road, London N79RN

Here represented by Mrs Catherine DOGAT, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy established on August 22<sup>nd</sup>, 2011.

The said proxy, signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which they act, has requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a public limited liability company, société anonyme, which it form itself:

**Art. 1. Form, Name.** There is hereby established by the subscriber and all those who may become owners of the shares hereafter issued a company in the form of a société anonyme, under the name of PHARMA VITA S.A. (the "Company"). The Company will be governed by the laws pertaining to such an entity and in particular by the law dated 10 August 1915, as amended (the "Law") as well as by the articles of association (the "Articles") which specify in articles 8.1. and 10.3. the rules applying to a one-member company.

**Art. 2. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

**Art. 3. Object.**

3.1. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

3.2. The object of the company may also exploit intellectual property rights.

3.3. The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds, debentures as well as any other debt instruments.

3.4. In a general fashion it may grant, directly or indirectly, assistance to affiliated or group companies, take any controlling and/or supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

3.5. The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property.

#### **Art. 4. Registered office.**

4.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City. The registered office may be transferred within the City of Luxembourg by decision of the board of directors. Branches or other offices may be established either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

4.2. If the board of directors considers that political, economic or social events occurred or threaten to occur which are likely to affect the normal activities at the registered office or communications from the registered office with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such measures will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such provisional transfer of the registered office remain a Luxembourg Company.

#### **Art. 5. Capital – Shares and Share certificates.**

##### 5.1. Capital

The subscribed capital of the Company is set at fifty thousand Euros (EUR 50,000) divided into fifty thousand (50,000) ordinary shares all with a par value of One Euro (EUR 1) per share.

##### 5.2. Shares

5.2.1. The shares shall in registered form.

5.2.2. The Company shall consider the person in whose name the shares are registered in the register of shareholders as the full owner of such shares.

5.2.3. Certificates stating such inscription may be delivered to the shareholders. Transfer of registered shares shall be effected by a declaration of transfer inscribed in the register of shareholders, dated and signed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney to act therefore. Transfer may also be effected by delivering the certificate representing the share to the Company, duly endorsed to the transferee.

**Art. 6. Increase of capital.** The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation, as prescribed in Article 16 hereof.

#### **Art. 7. Meetings of shareholders - General.**

7.1. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company.

The general meeting of shareholders shall have the widest powers to adopt or ratify any action relating to the Company. In particular, the general meetings of shareholders shall have competence in all matters where the board of directors, the sole director or any two directors, as the case may be, in its/their sole discretion, desires the formal approval of the general meeting of shareholders.

7.2. The quorum and time required by law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

7.3. Each ordinary share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by fax or telegram or telex.

7.4. The use of video conferencing equipment and conference call shall be allowed and the shareholders using these technologies shall be deemed to be present and shall be authorized to vote by video or by phone. After deliberation, votes may also be cast in writing or by fax or telegram or telex or by telephone, provided in such latter event such vote shall be confirmed in writing. Any shareholder can also vote by correspondence, by returning a duly completed and executed form ("the form") sent by the board of directors, the sole director or any two directors, as the case may be and containing the following mentions in English:

- a) the name and address of the shareholder;
- b) the number of shares he owns;
- c) each resolution upon which a vote is required;
- d) a statement whereby the shareholder acknowledges having been informed of the resolution(s) upon which a vote is required;
- e) a box for each resolution to be considered;
- f) an invitation to tick the box corresponding to the resolutions that the shareholder wants to approve, reject or refrain from voting;
- g) a mention of the place and date of execution of the form;

- h) the signature of the form and a mention of the identity of the authorized signatory as the case may be; and
- i) the following statement:

«In case of lack of indication of vote and no box is ticked, the form is void.

The indication of contradictory votes regarding a resolution will be assimilated to a lack of indication of vote.

The form can be validly used for successive meetings convened on the same day.

Votes by correspondence are taken into account only if the form is received by the Company at least two days before the meeting.

A shareholder cannot send to the Company a proxy and the form for the same meeting. However, should those two documents be received by the Company, only the votes expressed in the form will be taken into account.»

7.5. Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

7.6. The board of directors, the sole director or any two directors, as the case may be may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

7.7. If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

#### **Art. 8. Board of directors.**

8.1. As long as the Company is a one-member company, one director or two directors, acting jointly, can be entrusted with its management. As soon as the Company has two or more shareholders, the Company shall be managed by a board of directors composed of at least three members who need not to be shareholders of the Company. The decisions of the board of directors shall be taken collectively.

8.2. The directors shall be appointed at the annual general shareholders' meeting for a period of maximum six years and shall hold office until their successors are elected.

8.3. A director may be removed with or without cause and replaced at any time by resolution adopted by the shareholders.

8.4. In the event of one or more vacancies on the board of directors because of death, retirement or otherwise, the remaining directors must appoint within thirty business days one or more successors to fill such vacancies until the next meeting of shareholders.

8.5. The members of the board of directors shall not be compensated for their services as director, unless otherwise resolved by the general meeting of shareholders. The Company shall reimburse the directors for reasonable expenses incurred in the carrying out of their office, including reasonable travel and living expenses incurred for attending meetings on the board of directors.

8.6. If a company is appointed as director, it shall appoint a permanent representative who will be in charge of this mission in the name of and on behalf of the company.

This permanent representative shall be subject to the same conditions and shall incur the same civil liability (responsabilité civile) as if he/she was carrying out this mission in his/her own name and on his own behalf, without prejudice to the joint and several liability (responsabilité solidaire) of the company which is represented by him/her. This company may only remove the permanent representative from his/her position if it simultaneously appoints a replacement.

The designation and succession of the functions of the permanent representative shall be subject to the same publishing rules as if he/she carried out this mission in his own name and on his/her own behalf.

#### **Art. 9. Procedures of meeting of the board.**

9.1. The board of directors will choose from among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of directors and of the shareholders.

9.2. The chairman shall preside at all meetings of shareholders and the board of directors, but in his absence the shareholders or the board of directors may appoint another chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

9.3. The board of directors shall meet upon call by the chairman or any director at the place indicated in the convening notice. The convening notice, containing the agenda, shall be sent by letter (sent by express mail or special courier), telegram, telex or telefax to the domicile of the directors at least 3 (three) days before the date set for the meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice and in which case notice of at least 24 hours prior to the hour set for such meeting by telefax and/or telegram shall be sufficient. This notice may be waived by the consent in writing or by fax or telegram or telex of each director. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors. All reasonable efforts will be afforded so that, sufficiently in advance of any meeting of the board of directors each director is provided with a copy of the documents and/or materials to be discussed or passed upon by the board of directors at such meeting.

9.4. Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by fax, or telegram or telex another director as his proxy. The use of video conferencing equipment and conference call shall be allowed and the directors using this technology shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by phone. After deliberation, votes may also be cast in writing or by fax or telegram or telex or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

9.5. The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at the meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

The vote of the chairman of the board of directors shall prevail in the case of equality of votes.

9.6. In the event that any director or officer of the Corporation may have any adverse personal interest in any transaction of the Corporation, such director or officer shall make known to the board of directors such personal interest and shall not consider, or vote on such transaction, and such directors', or officers' interest therein shall be reported by the board of directors to the next succeeding meeting of shareholders subject to the responsibility of the board of directors.

9.7. By exception to article 9.6., when the Company is a one-member company, the minutes of the meeting shall only mention the transaction between the Company and the director having an interest opposed to that of the Company.

9.8. Articles 9.6. and 9.7. do not apply in case the decisions to be taken by the board of directors or the sole director or the two directors as the case may relate to standard operations concluded at arm's length.

9.9. Resolutions signed by all the members of the board of directors shall have the same effect as if as resolutions taken during a board of directors' meeting.

9.10. When the Company is a one-member company managed by one or two directors, the sole director or the directors shall have the same powers as the board of directors.

#### **Art. 10. Minutes of meetings of the board.**

10.1. The resolutions of the board of directors shall be recorded in the minutes, to be signed by all the directors present or represented.

10.2. Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two directors.

10.3. In case the Company is a one-member company, resolutions of the sole director or unanimous resolutions of two directors shall have the same authority as resolutions of the board of directors and shall be recorded in the minutes to be signed by the sole director or by the two directors, copies or extracts of which can be produced in judicial proceedings or otherwise.

#### **Art. 11. Powers of the board.**

11.1. The board of directors or, as the case may be, the sole director or the two directors in case the Company is a one-member company, is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest. All powers not expressly reserved by law or by the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors, the sole directors or the two directors in case of a one-member company.

11.2. The board of directors or, as the case may be, the sole director or the two directors in case the Company is a one-member company, may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs, to one or more directors or to any person(s) whether director, shareholder or not, acting individually or jointly. In case the daily management is delegated to a director, the board of directors, the sole director or the two directors as the case may be shall annually report to the meeting of shareholders on any remuneration or advantage granted to the daily management. The board of directors or, as the case may be, the sole director or the two directors in case the Company is a one-member company, may also confer all powers and special mandates to any person who need not to be a director, appoint and dismiss all officers and employees and determine their emoluments.

**Art. 12. Binding signature.** The Company will be bound by the joint signature of two directors of the Company, by the single signature of the managing director within the limits of the daily management or, in case the Company is a one-member company, by the signature of its sole director or by the joint signature of two directors, or by the joint or single signature of any person to whom such signatory power shall have been delegated by the board of directors, the sole director or the two directors as the case may be.

**Art. 13. Statutory auditor.** The operations of the Company shall be supervised by one or more statutory auditors as foreseen by law who need not to be shareholder. If there is more than one statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors. The statutory auditors shall be appointed by the annual general meeting of shareholders for a period ending at the date of the next annual general meeting of shareholders.

#### **Art. 14. Appropriation of profits.**

14.1. Legal Reserve

From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such surplus reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

#### 14.2. Dividends

14.2.1. The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and may declare from time to time ordinary dividends without ever exceeding the amounts proposed by the board of directors, the sole director or two directors as the case maybe.

14.2.2. Interim dividends may be distributed, subject to the conditions laid down by law, upon decision of the board of directors, the sole director or two directors as the case maybe and report by the statutory auditors.

#### **Art. 15. Dissolution and Liquidation.**

15.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation as prescribed in Article 16 hereof.

15.2. In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators named by the meeting of shareholders affecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

**Art. 16. Amendment of articles.** These Articles may be amended from time to time by a meeting of shareholders, subject to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg.

**Art. 17. Governing law.** All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on Commercial Companies as amended.

#### **Art. 18. Annual general meeting of shareholders.**

18.1. The annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with Luxembourg law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the 10<sup>th</sup> day of the month May, at 2.00 p.m.

18.2. If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the board of directors, exceptional circumstances so require.

18.3. Other meetings of shareholders, ordinary and extraordinary, may be held at such place and time as may be specified in the respective notice of meetings. They may be held at the registered office or in any other place.

**Art. 19. Accounting year.** The accounting year of the Company shall begin on the first day of January and shall terminate on the last day of December of each year.

#### *Transitional dispositions*

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31 December 2011.

The first annual general meeting of shareholders shall take place in the year 2012.

#### *Subscription*

The Articles of Incorporation having thus been established, the appearing party declares to subscribe the whole capital.

All the shares have been paid up to the extent of One-Hundred percent (100%) by payment in cash, so that the amount of fifty thousand Euros (50,000 Euros) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

#### *Statement*

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10<sup>th</sup> 1915 on commercial companies have been observed.

#### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the company incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately EUR 2000.

#### *Resolution of the sole shareholder*

The above named party, representing the entire subscribed capital and considering itself as duly convoked, has immediately passed the following resolutions:

1. The number of directors is fixed at three and the number of auditors at one.

2. The following are appointed directors:

Mr Edoardo CIGNOLI, prenamed Mme Catherine DOGAT, director, born in Thionville (F) on May 1, 1974, residing professionally at 92 rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg

Mr Paolo PANICO, director, born in Vercelli (I) on December 1, 1970, residing professionally at 92 rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders approving the annual accounts of the year 2016.

3. Has been appointed statutory auditor:

Private Trustees, having its registered office in L-1260 Luxembourg, 92, rue de Bonnevoie, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 74.700.

The term of office will expire after the annual meeting of shareholders approving the annual accounts of the year 2016

- The registered office of the Company is established at 92, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil onze, le vingt-neuf août.

Par-devant Me Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

#### A COMPARU:

Mr Edoardo CIGNOLI, conseiller financier, né à Milan le 3 mars 1961 et demeurant au 509 Caledonian Road, London N79RN.

Ici représentée par Madame Catherine DOGAT, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé respectivement donnée le 22 août 2011.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès-qualités qu'elle agit, a requis du notaire instrumentant qu'il dresse l'acte constitutif d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination.** Il est ici formé par le souscripteur ci-avant désigné et tous ceux qui deviendront dans la suite propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme, sous la dénomination de PHARMA VITA S.A. (la "Société"). La Société sera régie par les lois se rapportant à une telle société et en particulier par la loi du 10 août 1915, telle qu'amendée (la "Loi") ainsi que par les statuts (les "Statuts") qui spécifient aux articles 8.1. et 10.3. les règles s'appliquant à une société unipersonnelle.

**Art. 2. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

#### Art. 3. Objet.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut en outre prendre des participations dans des sociétés de personnes.

3.2. La société a également pour objet l'exploitation de droits de propriété intellectuelle.

3.2. La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations, de reconnaissances de dettes ainsi que tous autres instruments de dettes.

3.3. D'une façon générale, elle peut accorder une assistance directe ou indirecte aux sociétés affiliées ou aux sociétés du groupe, prendre toutes mesures de contrôle et / ou de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

3.4. La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers.

#### Art. 4. Siège social.

4.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-ville. Le siège social pourra être transféré à l'intérieur du la Ville de Luxembourg par décision du conseil d'administration. Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision du conseil d'administration.

4.2. Lorsque le conseil d'administration détermine que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social se sont produits ou sont imminents, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'au moment où les circonstances seront redevenues complètement normales; de telles mesures temporaires ne changent en rien la nationalité de la Société, qui restera luxembourgeoise malgré le transfert temporaire de son siège statutaire.

## **Art. 5. Capital – Actions et Certificats d'actions.**

### 5.1. Capital

Le capital souscrit de la Société est fixé à cinquante mille Euros (EUR 50.000) divisé en cinquante mille (50.000) actions ordinaires toutes ayant une valeur nominale de Un Euro (EUR 1).

### 5.2. Actions

5.2.1. Les actions seront nominatives ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

5.2.2. Lorsque les actions sont nominatives, la Société reconnaît les personnes au nom desquelles les actions sont enregistrées dans le registre des actionnaires comme les pleins propriétaires de ces actions.

5.2.3. Des certificats d'inscription nominatifs pourront être délivrés aux actionnaires. La cession d'actions nominatives devra être effectuée par une déclaration de cession inscrite au registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par toutes personnes dûment mandatées à cet effet. Une cession pourra aussi être effectuée par le dépôt à la Société du certificat d'actions nominatives, dûment endossé en faveur du cessionnaire.

**Art. 6. Augmentation de capital.** Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision des actionnaires adoptée dans les formes requises pour les modifications des présents Statuts, telles que prévues à l'Article 16 ci-après.

## **Art. 7. Assemblées des actionnaires - Général**

7.1. Chaque assemblée des actionnaires de la Société, régulièrement constituée, représente l'intégralité des actionnaires de la Société.

L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la Société. En particulier, l'assemblée générale des actionnaires sera compétente dans tous les domaines dans lesquels le conseil d'administration, à sa seule discrétion, souhaite une approbation formelle de l'assemblée générale des actionnaires.

7.2. Le quorum et le temps requis par la loi sont applicables aux convocations et à la tenue des assemblées des actionnaires de la Société, sauf disposition contraire dans les présents Statuts.

7.3. Chaque action ordinaire donne droit à une voix. Un actionnaire peut agir à toute assemblée des actionnaires en désignant une autre personne comme mandataire, par écrit, par fax, par télégramme ou par télex.

7.4. L'utilisation d'équipement pour conférences vidéo et conférences téléphoniques est autorisée et les actionnaires utilisant ces technologies seront présumés être présents et seront autorisés à voter par vidéo ou par téléphone. Après délibération, les votes pourront aussi être exprimés par écrit ou par télécopie ou télégramme ou télex ou par téléphone, étant entendu que dans ce dernier cas le vote devra être confirmé par écrit. Tout actionnaire peut aussi voter par correspondance, en retournant un formulaire dûment complété et signé («le formulaire») envoyé par le conseil d'administration, l'administrateur unique ou deux administrateurs, suivant le cas et contenant les mentions suivantes en langue anglaise:

- a) le nom et l'adresse de l'actionnaire;
- b) le nombre d'actions qu'il détient;
- c) chaque résolution sur laquelle un vote est requis;
- d) une déclaration par laquelle l'actionnaire reconnaît avoir été informé de la/des résolution(s) pour lesquelles un vote est requis;
- e) une case pour chaque résolution à considérer;
- f) une invitation à cocher la case correspondant aux résolutions que l'actionnaire veut approuver, rejeter ou s'abstenir;
- g) une mention de l'endroit et de la date de signature du formulaire;
- h) la signature du formulaire et une mention de l'identité du signataire autorisé selon le cas; et
- i) la déclaration suivante:

«A défaut d'indication de vote et si aucune case n'est cochée, le formulaire est nul.

L'indication de votes contradictoires au regard d'une résolution sera assimilée à une absence d'indication de vote.

Le formulaire peut être utilisés pour des assemblées successives convoquées le même jour.

Les votes par correspondance ne sont pris en compte que si le formulaire parvient à la Société deux jours au moins avant la réunion de l'assemblée.

Un actionnaire ne peut pas adresser à la Société à la fois une procuration et le formulaire. Toutefois, si ces deux documents parvenaient à la Société, le vote exprimé dans le formulaire primera.

7.5. Sauf stipulations contraires de la loi, les décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires dûment convoquée seront prises à la majorité simple des présents et votants.

7.6. Le conseil d'administration, l'administrateur unique ou deux administrateurs, suivant le cas, pourra/pourront déterminer toutes les autres conditions qui devront être remplies par les actionnaires pour pouvoir participer à toute assemblée des actionnaires.

7.7. Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci pourra se tenir sans convocation ni publication préalable.



#### **Art. 8. Conseil d'administration.**

8.1. Tant que la Société est une société unipersonnelle, l'administration de la Société peut être confiée à un seul administrateur ou à deux administrateurs agissant conjointement. Dès lors que la Société a deux actionnaires ou plus, la Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Les décisions du conseil d'administration doivent être prises collectivement.

8.2. Les administrateurs seront désignés lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période de six ans maximum et resteront en fonction jusqu'à l'élection de leurs successeurs.

8.3. Un administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif et remplacé à tout moment sur décision adoptée par les actionnaires.

8.4. En cas de vacance d'un ou plusieurs postes d'administrateur, pour cause de décès, retraite ou autre, les administrateurs restants doivent désigner dans les trente jours ouvrables suivants, un ou plusieurs successeurs pour palier ces postes vacants, jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires.

8.5. Les membres du conseil d'administration ne seront pas rémunérés pour leurs services en tant qu'administrateur, sauf s'il en est décidé autrement par l'assemblée générale des actionnaires. La Société pourra rembourser aux administrateurs les dépenses raisonnables survenues lors de l'exécution de leur mandat, y compris les dépenses raisonnables de voyage et de logement survenus lors de la participation à des réunions du conseil d'administration.

8.6. Si une personne morale est nommée administrateur, celle-ci désignera un représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour le compte de la personne morale.

Ce représentant sera soumis aux mêmes conditions et encourra la même responsabilité civile que s'il exerçait cette mission en nom et pour compte propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Celle-ci ne pourra révoquer son représentant permanent qu'en désignant simultanément son successeur.

La désignation et la succession des fonctions du représentant permanent seront soumises aux mêmes règles de publicité que s'il exerçait cette mission en nom et pour compte propre.

#### **Art. 9. Modalités de réunion du conseil d'administration.**

9.1. Le conseil d'administration choisira parmi ses membres, un président et un vice-président. Il pourra aussi choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales.

9.2. Le président préside toutes les assemblées des actionnaires et les réunions du conseil d'administration, mais en son absence, les actionnaires ou le conseil d'administration pourront nommer un autre président pro tempore par vote à la majorité des présents à ces assemblées ou à ces réunions du conseil d'administration.

9.3. Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de tout administrateur au lieu indiqué dans la convocation. La convocation contenant l'agenda doit être envoyée par lettre (courrier express ou courrier spécial), par fax, par télégramme ou par télex au domicile de chacun des administrateurs au moins 3 (trois) jours avant la date prévue de la réunion, sauf dans des circonstances d'urgence, dont la nature devra figurer dans la convocation, il suffira que la convocation soit envoyée au moins 24 heures avant l'heure fixée pour la réunion, par télex, et/ou télégramme. Cette convocation peut être levée par le consentement de chaque administrateur donné par écrit, par fax, télégramme ou télex. Une convocation séparée n'est pas requise pour les réunions tenues aux heures et lieux indiqués dans l'emploi du temps préalablement adopté par une décision du conseil d'administration. Tout effort raisonnable sera fait pour que chaque administrateur obtienne suffisamment à l'avance de chaque réunion du conseil d'administration une copie des documents et /ou matériaux à discuter et/ou à approuver à cette réunion.

9.4. Chaque administrateur peut agir à toute réunion du conseil d'administration en nommant un autre administrateur, par écrit, par fax, par télégramme ou par télex, comme son mandataire. L'utilisation d'équipement pour conférences vidéo et conférences téléphoniques est autorisée et les administrateurs utilisant ces technologies sont présumés être présents et seront autorisés à voter par vidéo ou par téléphone. Après délibération, les votes pourront aussi être exprimés par écrit, télécopie, télégramme, télex ou par téléphone, dans ce dernier cas le vote doit être confirmé par écrit.

9.5. Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement, seulement si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

La voix du président du conseil d'administration sera prépondérante en cas de partage des voix.

9.6. Dans le cas où un administrateur ou fondé de pouvoir de la Société pourrait avoir un intérêt personnel opposé dans une transaction de la Société, cet administrateur ou fondé de pouvoir devra faire connaître au conseil d'administration son intérêt personnel et ne pourra délibérer ou voter une telle transaction, et le conseil d'administration devra rendre compte de l'intérêt de cet administrateur ou fondé de pouvoir, à la prochaine assemblée des actionnaires sous la responsabilité du conseil d'administration.

9.7. Par exception à l'article 9.6., lorsque la Société est une société unipersonnelle, le procès-verbal de l'assemblée ne doit mentionner que les affaires entre la Société et l'administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

9.8. Les articles 9.6. et 9.7. ne s'appliquent pas lorsque les décisions à prendre par le conseil d'administration ou l'administrateur unique ou deux administrateurs suivant le cas entrent dans le cadre d'opérations courantes et conclues dans des conditions normales.

9.9. Les résolutions signées par tous les membres du conseil d'administration auront le même effet que celles prises lors d'une réunion du conseil d'administration.

9.10. Lorsque la Société est une société unipersonnelle administrée par un ou deux administrateurs, l'administrateur unique ou les administrateurs aura ou auront les mêmes pouvoirs que le conseil d'administration.

#### **Art. 10. Procès-verbaux des conseils d'administration.**

10.1. Les résolutions du conseil d'administration seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par tous les administrateurs présents ou représentés.

10.2. Les copies et extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, par le secrétaire ou par deux administrateurs.

10.3. Si la Société est une société unipersonnelle, les résolutions prises par l'administrateur unique ou les résolutions unanimes prises par les deux administrateurs auront la même autorité que les résolutions prises par le conseil d'administration et seront constatées par des procès verbaux, qui sont signés par l'administrateur unique ou par les deux administrateurs, et dont les copies ou extraits pourront être produits en justice ou autrement.

#### **Art. 11. Pouvoirs du conseil d'administration.**

11.1. Le conseil d'administration ou, le cas échéant, l'administrateur unique ou les deux administrateurs dans le cas d'une société unipersonnelle, est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale, tombent sous la compétence du conseil d'administration, de l'administrateur unique ou des deux administrateur(s) dans le cas d'une société unipersonnelle.

11.2. Le conseil d'administration ou, le cas échéant, l'administrateur unique ou les deux administrateurs dans le cas d'une société unipersonnelle, peut déléguer ses pouvoirs de gestion journalière et les affaires courantes de la Société ainsi que la représentation de la Société dans cette gestion et ces affaires, à un ou plusieurs administrateurs ou à toute(s) personne(s) qu'elles soit / soient administrateur(s), actionnaire(s) ou pas, agissant individuellement ou collectivement. Si la gestion quotidienne est déléguée à un administrateur, le conseil d'administration, l'administrateur unique ou les deux administrateurs suivant le cas doivent chaque année faire un rapport à l'assemblée des actionnaires sur toute rémunération ou tout avantage donné à la gestion quotidienne. Le conseil d'administration ou, le cas échéant, l'administrateur unique ou les deux administrateurs dans le cas d'une société unipersonnelle peut en outre conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toute personne, qui n'a pas besoin d'être administrateur, et nommer et révoquer tous agents et employés et fixer leurs émoluments.

**Art. 12. Signature.** La Société est engagée par la signature conjointe de deux administrateurs de la Société, par la signature unique de l'administrateur-délégué dans les limites de la gestion journalière, ou, dans le cas d'une société unipersonnelle, par la signature de l'administrateur unique ou par la signature conjointe de deux administrateurs, ou par la signature conjointe ou unique de toute personne à laquelle un tel pouvoir de signature a été délégué par le conseil d'administration, l'administrateur unique ou les deux administrateurs selon le cas.

**Art. 13. Commissaires aux comptes.** Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, tel que prévu par la loi et qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. S'il y a plus d'un commissaire aux comptes, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil des commissaires aux comptes. Les commissaires aux comptes sont nommés par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période se terminant à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires.

#### **Art. 14. Affectation des bénéfices.**

##### **14.1. Réserve Légale**

Du bénéfice net annuel de la Société, cinq pour cent (5%) seront alloués à la réserve requise par la loi. Ces allocations cesseront d'être obligatoires dès que, et aussi longtemps que, cette réserve atteindra dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société.

##### **14.2. Dividendes**

14.2.1. L'assemblée générale des actionnaires, sur recommandation du conseil d'administration, déterminera de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net et pourra déclarer de temps à autre des dividendes ordinaires sans jamais excéder les montants proposés par le conseil d'administration, l'administrateur unique ou deux administrateurs suivant le cas.

14.2.2. Des dividendes intermédiaires pourront être distribués, sous réserve des conditions prévues par la loi, sur décision du conseil d'administration, l'administrateur unique ou deux administrateurs suivant le cas et suivant rapport des commissaires aux comptes.

**Art. 15. Dissolution et Liquidation.**

15.1. La Société pourra être dissoute à tout moment en vertu d'une décision des actionnaires prise dans les formes requises pour les modifications des Statuts, telles que décrites à l'Article 16 ci-après.

15.2. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des actionnaires décidant la dissolution, laquelle déterminera en outre leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 16. Modification des statuts.** Les présents statuts pourront être modifiés par l'assemblée des actionnaires selon le quorum et conditions de vote requis par la loi du Grand-Duché de Luxembourg.

**Art. 17. Loi applicable.** Pour tous les points non réglés aux présents Statuts, les parties se réfèrent et se soumettent à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

**Art. 18. Assemblée générale annuelle.**

18.1. L'assemblée générale annuelle des actionnaires sera tenue, conformément à la loi luxembourgeoise, au siège social de la Société, ou à tout autre endroit à Luxembourg stipulé dans la convocation, le 10 du mois de mai à 14 heures.

18.2. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle sera tenue le jour ouvrable bancaire suivant. L'assemblée générale pourra être tenue à l'étranger, si de l'opinion absolue et finale du conseil d'administration, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

18.3. D'autres assemblées des actionnaires, ordinaires ou extraordinaires, pourront être tenues en lieu et place tels que spécifié dans les convocations des assemblées respectives. Elles peuvent être tenues au siège social ou à tout autre lieu.

**Art. 19. Exercice social.** L'exercice social de la Société commence le premier jour du mois de janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

*Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commencera à la date de constitution de la Société et prendra fin le 31 décembre 2011.

La première assemblée générale des actionnaires se tiendra en 2012.

*Souscription*

Les Statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, le comparant déclare souscrire à l'intégralité du capital.

Les actions ont été intégralement libérées par paiement en espèces, de sorte que la somme de cinquante mille Euros (EUR 50.000) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

*Constataion*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

*Evaluation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ EUR 2000.

*Résolution de l'actionnaire unique*

Le comparant préqualifié, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqué, a ensuite pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2. Sont nommés administrateurs:

- M. Edoardo CIGNOLI, précité,

- Mme Catherine DOGAT, gérante d'entreprises, née à Thionville le 1<sup>er</sup> mai 1974 avec adresse professionnelle au 92 rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg

- M. Paolo PANICO, gérant d'entreprises, né à Vercelli (Itali) le 1<sup>er</sup> décembre 1970 avec adresse professionnelle au 92 rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg

Leur mandat viendra à expiration lors de la tenue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2016

3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

- Private Trustees, ayant son siège social au 92, rue de Bonnevoie à L-1260 Luxembourg, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 74.700.

Son mandat viendra à expiration lors de la tenue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2016

4. Le siège social de la société est fixé au 92, rue de Bonnevoie à L-1260 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Dogat et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 31 août 2011. LAC/2011/38792. Reçu soixante-quinze euros (75,-€)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2011.

Référence de publication: 2011124354/532.

(110143202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2011.

---

**Maguro II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 136.575.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 30 juin 2011 à 11.00 heures à Luxembourg 1, rue Joseph Hackin*

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Gérants de Monsieur Joseph Winandy et de la société Cosafin S.A. domiciliée au 1 rue Joseph Hackin L-1746 Luxembourg, représentée par Monsieur Jacques Bordet domicilié au 1 rue Joseph Hackin L-1746 Luxembourg et de Monsieur Koen Lozie au poste de gérants.

- Les mandats des Gérants viendront à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes clôturés au 31 décembre 2011.

Pour extrait

FIDUPAR

Référence de publication: 2011128111/16.

(110147133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Marlo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 103.942.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 mai 2011:*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs de Madame Souad BAINA, épouse CARLIER, demeurant 19, Chemin du Tameye, F-06650 OPIO et de Monsieur Pierre SCHILL, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG ainsi que celui du commissaire aux comptes, Fiduciaire GLACIS S.à r.l., ayant son siège social au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG.

Elle accepte la démission de Madame Denise VERVAET, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, de ses fonctions d'administrateur et appelle en remplacement Madame Séverine FEULER, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2016.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 2 mai 2011:*

Le Conseil d'Administration décide de renommer Monsieur Pierre SCHILL, administrateur-délégué, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, pour une période venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2016.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2011128112/23.

(110146990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Masai S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 163.242.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 27 juillet 2011*

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité,

- de nommer Monsieur Joseph WINANDY, 92, rue de l'Horizon, L-5960 Itzig, en tant que Président du Conseil d'Administration,

Copie certifiée conforme  
J. WINANDY / COSAFIN S.A.  
- / Signature  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2011128113/15.

(110147138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

**Menuiserie Jos. Dostert, Société Anonyme.**

Siège social: L-1870 Luxembourg, 106, Kohlenberg.

R.C.S. Luxembourg B 73.713.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA  
L-2530 LUXEMBOURG  
4, RUE HENRI SCHNADT  
Signature

Référence de publication: 2011128114/13.

(110147392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

**MG Loginvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 133.953.

—  
Le Bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.  
Sophie Champenois  
*Administrateur / Représentant permanent*

Référence de publication: 2011128115/12.

(110147136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

**Ormylux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 161.495.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> juin 2011*

*Résolution:*

Après avoir délibéré, le Conseil de Gérance décide, à l'unanimité,

- de nommer Monsieur Jacques KIELWASSER comme Président du Conseil de Gérance.

Pour copie conforme  
- / JALYNE SA  
Signatures  
Gérant A / Gérant B

Référence de publication: 2011128120/15.

(110147142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Prestim S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 162.655.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 13 juillet 2011*

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité,

- de nommer Monsieur Joseph WINANDY, 92, rue de l'Horizon, L-5960 Itzig, en tant que Président du Conseil d'Administration,

Copie certifiée conforme  
J. WINANDY / COSAFIN S.A.  
- / Signature  
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011128122/15.

(110147056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Scanship Environmental Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 117.682.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Scanship Environmental Luxembourg S.à r.l.*

Référence de publication: 2011128126/10.

(110147556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**SC Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 87.052.

—  
Le bilan au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011128133/10.

(110147089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**SFM, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 140.179.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2011.

Signatures.

Référence de publication: 2011128135/10.

(110147477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Sifobuci S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1226 Luxembourg, 20, rue Jean-Pierre Beicht.  
R.C.S. Luxembourg B 128.100.

Les comptes annuels au 30 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AKELYS EUROPEAN SCORE  
20, rue Jean-Pierre Beicht  
L-1226 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2011128136/13.

(110147060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Sofibru S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 29.462.

Les Bilans aux 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT AGRICOLE LUXEMBOURG CONSEIL S.A.  
Signature  
*Agent Domiciliaire*

Référence de publication: 2011128137/12.

(110147126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Tangle S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6720 Grevenmacher, 36, rue de l'Eglise.  
R.C.S. Luxembourg B 101.841.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011128138/10.

(110147280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Team S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir.  
R.C.S. Luxembourg B 6.329.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue au siège social le 4 mai 2011*

(...)

«Les mandats d'administrateur de MM. Pierre Gustin, José Manuel Martinez Serrano, Frédéric Deslypere et Olivier Suwier viennent à échéance à l'issue de la présente assemblée. L'assemblée décide de renouveler leur mandat pour une durée d'un an, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2012, statuant sur les comptes de l'exercice 2011. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le mandat du commissaire aux comptes, M. Benoît Stainier, vient également à échéance à l'issue de cette assemblée. L'assemblée décide de renouveler son mandat pour une durée d'un an, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2012, statuant sur les comptes de l'exercice 2011. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.»

...

Luxembourg, le 4 mai 2011.

Extrait certifié conforme à l'original.

Karin DUBOIS

*Mandataire*

Référence de publication: 2011128139/21.

(110147000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Biotoscana Investments & Cy S.C.A., Société en Commandite par Actions,  
(anc. Advent Cartagena & Cy S.C.A.).**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 162.861.

In the year two thousand and eleven, on the seventeenth of August.

Before Us, Maître Carlo WERSANDT, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, who will remain depositary of the present original deed.

is held an extraordinary general meeting of the shareholders of "Advent Cartagena & Cy S.C.A." (the "Company"), a société en commandite par actions incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 162.861, incorporated pursuant to a notarial deed dated 26 July 2011, not yet published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Mémorial C").

The meeting is presided by Mrs. Linda HARROCH, maître en droit, residing in Luxembourg, in the chair, who appoints as secretary Mrs. Valérie-Anne BASTIAN, employee, residing in Luxembourg, who is also elected as scrutineer by the general meeting.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. To amend the name of the Company into "Biotoscana Investments & Cy S.C.A." and amend the article 1 of the Company's articles of incorporation accordingly.

2. To change the nominal value of the shares from one US dollar (USD 1.00) each down to one cent of US dollar (USD 0.01), such that (i) the existing 49,999 limited shares shall become in total 4,999,900 limited shares of one cent of US dollar (USD 0.01) each and (ii) the existing single management share shall become in total one hundred (100) management shares of one cent of US dollar (USD 0.01) each.

3. To amend article 5.1 of the Company's articles of incorporation accordingly.

4. To amend article 7.1 of the Company's articles of incorporation accordingly.

5. Miscellaneous.

II.- That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxyholders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III.- That the entire share capital being represented at the present meeting and all the shareholders represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV.- That the present meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting decides to change the Company's name into "Biotoscana Investments & Cy S.C.A." and to amend article 1 of the articles of incorporation of the Company that shall be read as follows:

**" Art. 1. Corporate form / Name / Duration.**

1.1 There exists among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société en commandite par actions under the name of "Biotoscana Investments & Cy S.C.A." (the "Company") which shall be governed by the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended (the "1915 Law"), as well as by the present articles of incorporation.

1.2 The Company is established for an unlimited duration."

*Second resolution*

The general meeting decides to change the nominal value of the shares from one US dollar (USD 1.00) each down to one cent of US dollar (USD 0.01), such that (i) the existing forty-nine thousand nine hundred and ninety-nine (49,999) limited shares shall become in total four million nine hundred and ninety-nine thousand (4,999,900) limited shares of one



cent of US dollar (USD 0.01) each and (ii) the existing single management share shall become in total one hundred (100) management shares of one cent of US dollar (USD 0.01) each.

*Third resolution*

As a consequence of the above resolutions, the general meeting decides to amend the article 5.1 of the articles of incorporation of the Company relating to the share capital, which shall henceforth be read as follows:

" **5.1.** The Company has a share capital of fifty thousand US Dollars (USD 50,000.-) divided into four million nine hundred and ninety-nine thousand nine hundred (4,999,900) ordinary shares (the "Ordinary Shares") and one hundred (100) management shares (the "Management Share") with a par value of one cent of US Dollar (USD 0.01) each (all shares together referred to as the "Shares"). The Management Shares shall be held by Biotoscana Investments S.à r.l., prenamed, as unlimited shareholder (actionnaire commandité)."

*Fourth resolution*

The general meeting decides to amend the article 7.1 of the articles of incorporation of the Company, which shall henceforth be read as follows:

" **7.1.** The Company shall be managed by Biotoscana Investments S. à. r.l., prenamed (herein referred to as the "Manager")."

There being no further business, the meeting is closed.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing known to the notary by their surnames, first names, civil status and residences, these persons signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le dix-sept août.

Par-devant nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, lequel dernier nommé restera dépositaire de la présente minute.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société en commandite par actions «Advent Cartagena & Cy S.C.A.» (la «Société») constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162.861, constituée suivant acte notarié en date du 26 juillet 2011, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C»).

L'Assemblée est sous la présidence de Madame Linda HARROCH, maître en droit, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Valérie-Anne BASTIAN, employée, demeurant à Luxembourg, qui est aussi choisie comme scrutateur.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour*

1. Changer la dénomination sociale de la Société en «Biotoscana Investments & Cy S.C.A. et de modifier l'article 1 des statuts de la Société.

2. Changer la valeur nominale des actions de la Société de un dollar US (1.00 US) à un cent de dollar US (0.01 USD), si bien que (i) les 49,999 actions de commanditaires actuelles deviendront 4,999,900 actions de commanditaires d'un cent de dollar US (0.01 USD) chacune et (ii) l'action de commandité deviendra 100 actions de commandités d'un cent de dollar US (0.01 USD) chacune.

3. De modifier l'article 5.1 des statuts de la Société.

4. De modifier l'article 7.1 des statuts de la Société.

5. Divers.

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre des Parts Sociales qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ainsi, l'assemblée générale des actionnaires, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale de la Société en «Biotoscana Investments & Cy S.C.A.» et de modifier l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la Société

« **Art. 1<sup>er</sup>. Forme / Dénomination sociale / Durée.**

1.1 Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires par la suite des actions ci-après créées, une société en commandite par actions sous la dénomination de «Biotoscana Investments & Cy S.C.A.» (la «Société»), qui sera soumise à la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée («Loi de 1915»), ainsi qu'aux présents statuts.

1.2 La Société est constituée pour une durée illimitée.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de changer la valeur nominale des actions de la Société d'un dollar US (1.00 USD) à un cent de dollar US (0.01 USD), si bien que (i) les quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (49,999) actions de commanditaires actuelles deviendront quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents (4,999,900) actions de commanditaires d'un cent de dollar US (0.01 USD) chacune et (ii) l'action de commandité deviendra cent (100) actions de commandités d'un cent de dollar US (0.01 USD) chacune.

*Troisième résolution*

En conséquence, l'assemblée générale décide de modifier l'Article 5.1 des statuts de la Société pour refléter les décisions ci-dessus, qui aura désormais la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital social de la Société est de cinquante mille Dollar US (USD 50.000.-), représenté par quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille et neuf cent (4,999,900) actions ordinaires (les «Actions Ordinaires») et cent (100) actions de commandité (les «Actions de Commandité») ayant chacune une valeur nominale d'un cent de Dollar US (USD 0.01) chacune (toutes ensemble les «Actions»). Les Actions de Commandité seront détenues par Biotoscana Investments S.à r.l., précité, actionnaire commandité de la Société.»

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'Article 7.1 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **7.1.** La Société sera administrée par «Biotoscana Investments S.à r.l.», prénommée (dans cet acte le «Gérant»).» Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation données aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. HARROCH, V.A. BASTIAN, C. WERSANDT.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 19 août 2011. Relation: EAC/2011/11297. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2011124616/151.

(110143682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2011.

**Wand & Waasser S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6449 Echternach, 4, rue Michel Hormann.

R.C.S. Luxembourg B 96.513.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA  
L-2530 LUXEMBOURG  
4, RUE HENRI SCHNADT  
Signature

Référence de publication: 2011128143/13.

(110147390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**TPG Growth -Yahtzee S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 298.095,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5C, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 117.328.

En date du 25 novembre 2010, les associés de TPG Star, L.P. et de Ptolemy Capital, LLC ont transféré l'intégralité des parts sociales détenues dans la Société comme suit:

- TPG Star, L.P. a transféré 28.565.221 parts sociales à TPG Yahtzee Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 156.843, et ayant son siège social au 5C Rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg («TPG Yahtzee Holdings»);

- Ptolemy Capital, LLC a transféré 1.244.279 parts sociales à TGP Yahtzee Holdings.

Depuis cette date, TPG Yahtzee Holdings est l'associé unique de TPG Growth - Yahtzee S.à r.l.

Luxembourg, le 12 septembre 2011.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2011128140/18.

(110147120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**TPG Merl S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 160.273.

EXTRAIT

En date du 6 septembre 2011, TPG Partners VI L.P., associé de la Société, a transféré 1.250.000 parts sociales détenues dans la Société à TPG VI Saxo, L.P., exempted limited partnership, une société constituée sous les lois des Des Caïmanes ayant son siège social à Uglan House, South Church Street, Georgetown, Grand Cayman, KY1-1104, les Iles Caïmanes, inscrite auprès du «Assistant Registrar of Companies of the Cayman Islands» under number MC 50823.

Suite à ce transfert, TPG Partners VI L.P. ne détient plus de parts sociales dans la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2011128141/18.

(110147271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**TPG Nimitz Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5D, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 128.539.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour TPG Nimitz Luxembourg S.à r.l.*

Signature

Référence de publication: 2011128142/11.

(110147555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**West Investment Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 70.813.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 17 juin 2011 à 11.00 heures à Luxembourg*

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat des Administrateurs de:

Messieurs Joseph Winandy et Koen Lozie et de la société COSAFIN S.A., domiciliée 1, rue Joseph Hackin à L-1746 Luxembourg, représentée par M. J. Bordet, 1, rue Joseph Hackin L-1746 Luxembourg

L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler en tant que Commissaire aux Comptes:

VGD Experts Comptables S.à.r.l.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31.12.2011.

Pour copie conforme

Signatures

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2011128144/19.

(110147122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Zyal Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 118.982.

—  
Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2011.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011128146/12.

(110147389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Zyal Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 118.982.

—  
Le bilan au 31 décembre 2009 dans sa version modifié a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg et remplace le bilan au 31 décembre 2009 précédemment déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la référence L110131226 le 10 août 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2011.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011128147/14.

(110147394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Advisor Services International, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 101.068.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011128151/9.

(110148055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2011.

---

**Adler Mode, Société Anonyme.**

Siège social: L-3898 Foetz, rue du Brill.  
R.C.S. Luxembourg B 27.167.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Foetz, le 14 septembre 2011. Signature.

Référence de publication: 2011128162/10.

(110148122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2011.

---

**Adler Mode, Société Anonyme.**

Siège social: L-3898 Foetz, rue du Brill.  
R.C.S. Luxembourg B 27.167.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Foetz, le 14 septembre 2011. Signature.

Référence de publication: 2011128163/10.

(110148137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2011.

---

**Alanis S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 73.829.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ALANIS S.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011128164/11.

(110147878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2011.

---

**Alexander Photo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 30.924.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES

11, Boulevard Royal

B.P 742

L-2017 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2011128166/14.

(110147845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2011.

---

**Arbo Property Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9570 Wiltz, 7, rue des Tondeurs.  
R.C.S. Luxembourg B 97.195.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ARBO PROPERTY SERVICES S.A.

Signature

Référence de publication: 2011128168/11.

(110147596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2011.

---

## Entrange, Société Civile.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.  
R.C.S. Luxembourg E 4.562.

### STATUTS

Les soussignés:

1. La société Triple Eight Finance SA, situé et ayant son siège social à L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid, immatriculée au Registre du Commerce des sociétés sous le numéro B 90.403, et

2. Monsieur Daniel PHONG, juriste, demeurant professionnellement à L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.

ont établi ainsi qu'il suit les statuts d'une société civile qu'ils sont convenus de constituer entre eux et avec toute autre personne qui viendrait ultérieurement à acquérir la qualité d'associé.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société civile régie par la loi de 1915 sur les sociétés commerciale, telle qu'elle a été modifiée par la les lois subséquentes, et par les articles 1832 et suivants du code civil.

**Art. 2.** La société a pour objet l'acquisition, la gestion, l'administration, la mise en valeur par vente, échange, location, construction ou de toute autre manière de tous biens immobiliers ou mobiliers.

La société pourra dans le cadre de son activité accorder notamment hypothèque ou se porter caution réelle d'engagement en faveur de tiers.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autre personnes morales ou physiques.

La société pourra effectuer toutes opérations mobilières, immobilière sou financiers se rattachant directement ou indirectement à cet objet, de nature à en faciliter la réalisation, pourvu qu'elles ne soient pas susceptibles de porter atteinte au caractère exclusivement civil de l'activité sociale.

**Art. 3.** La dénomination de la société civile est «ENTRANGE»

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute localité du Grand-Duché sur simple décision de l'assemblée générale.

**Art. 5.** La durée de la société est illimité.

Elle pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale statuant à l'unanimité des parts d'intérêts.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de deux mille cinq cents euros (2.500,- EUR), divisé en cent (100) parts d'intérêts vingt cinq euros (25,- EUR) chacune.

En raison de leurs apports, il est attribué à:

1.- la société Triple Eight Finance S.A., quatre-vingt-dix-neuf parts d'intérêts . . . . .	99
2.- Monsieur Daniel PHONG, une part d'intérêt . . . . .	1
Total: cent parts sociales . . . . .	100

**Art. 7.** La mise des associés ne pourra être augmenté que de leur accord unanime.

L'intégralité de l'apport devra être libérée sur demande du ou des gérants ou des associés. Les intérêts courent à partir de la date d'appel de fonds ou apports.

Il est expressément prévu que la titularité de chaque part représentative du capital souscrit pourra être exercée:

- Soit en pleine propriété;

- Soit en usufruit, par un associé dénommé «usufruitier» et en nue-propiété par un associé dénommé «nu-propiétaire».

Les droits attachés à la qualité d'usufruitier et conférés par chaque part sont déterminés ainsi qu'il suit:

- Droit de vote aux assemblées générales;

- Droits aux dividendes.

Les droits attachés à la qualité de nu-propiétaire et conférés par chaque part sont ceux qui sont déterminés par le droit commun et en particulier le droit au produit de liquidation de la société suivant les modalités prévues ci-après sub b).

En cas de vente de l'usufruit ou de la nue-propiété, la valeur de l'usufruit ou de la nue-propiété sera déterminée:

a) par la valeur de la pleine propriété des parts établie en conformité avec les règles d'évaluation prescrites par la loi;

b) par les valeurs respectives de l'usufruit et de la nue-propiété conformément aux dixièmes forfaitaires fixés par les lois applicables au Grand-Duché en matière d'enregistrement et de droits de succession.

**Art. 8.** Les parts d'intérêt sont librement cessibles entre associés. Elle sont incessibles entre vifs ou pour cause de mort à des tiers non-associés sans accord des associés, représentant 75% du capitale en cas de cession entre vifs, respectivement sans accord unanime de tous les associés restants en cas de cession pour cause de mort.

En cas de transfert par l'un des associés de ses parts d'intérêts à un tiers les autres sociétés bénéficieront d'un droit de préemption sur ces parts, à un prix agréé entre associés ou, en cas de désaccord, à fixer par dire d'experts.

Le droit de préemption s'exercera par chaque associé proportionnellement à sa participation au capital social. En cas de renonciation d'un associé à ce droit de préemption, sa part profitera aux autres associés dans la mesure de leur quote-part dans le capital restant.

Par dérogation ce qui précède, la cession est toujours libre aux descendant d'un associé en ligne directe;

**Art. 9.** La dissolution de la société n'est pas entraînée de plein droit par le décès, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture d'un associé, ni par la cessation des fonctions ou la révocation d'un gérant, qu'il soit associé ou non.

Si les associés survivants n'exercent pas leur droit de préemption en totalité, la société continuera entre les associés et les héritiers de l'associé décédé.

Toutefois les héritiers de cet associé devront, sous peine d'être exclus de la gestion et des bénéfices jusqu'à régularisation, désigner dans les quatre mois du décès l'un deux ou un tiers qui les représentera dans tous les actes intéressant la société.

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés et révocables à l'unanimité des tous le associés.

**Art. 11.** Le ou les gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom et pour le compte de la société.

Vis-à-vis des tiers la société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle d'un gérant, y compris les actes d'achat, de transformation ou de vente immobilière, les actes de mainlevée avec ou sans constatation de paiement et en général les actes d'administration, de disposition ou même équivalent à une aliénation, nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la société, sans que cette énumération ne soit limitative.

**Art. 12.** Le bilan est soumis à l'approbation des associés qui décident de l'emploi des bénéfices.

En cas de distribution des bénéfices, les bénéfices sont répartis entre les associés en proportion du nombre de leur parts dans la société;

**Art. 13.** Les engagements des associés à l'égard des tiers sont fixés conformément aux articles 1862, 1863 et 1864 du code civil. Les proportions du nombre de leurs parts dans la société.

**Art. 14.** L'assemblée des associé se réunit aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent sur convocation d'un gérant ou sur convocation d'un des associés.

L'assemblée statue valablement sur tous les points de l'ordre du jour et ses décisions sont prises à la simple majorité des voix des associés présents ou représentés, chaque part donnant droit à une voix. Toutefois les modifications aux statuts doivent être décidées à l'unanimité des associés.

**Art. 15.** En cas de dissolution, la liquidation sera faite par le ou les gérants ou par les associés selon le cas, à moins que l'assemblée n'en décide autrement.

#### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2011.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Les soussignés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent comme dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris les résolutions suivantes:

1.- L'adresse du siège social de la société est établie à L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.

2.- Monsieur Daniel PHONG, juriste, demeurant professionnellement à L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid, est nommé gérant unique de la Société pour une durée indéterminée.

3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant unique, y compris le pouvoir de constituer hypothèque et d'accorder mainlevée.

Fait à Luxembourg en autant d'exemplaires que de parties, le 6 septembre 2011.

Signature des parties.

Référence de publication: 2011124706/99.

(110144026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2011.

#### **Ashley Park Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 117.552.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES  
11, Boulevard Royal  
B.P. 742  
L-2017 LUXEMBOURG  
Signature

Référence de publication: 2011128170/14.

(110147919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2011.

---

**Ashley Park Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 117.552.

Les comptes de liquidation au 31 août 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES  
11, Boulevard Royal  
B.P. 742  
L-2017 LUXEMBOURG  
Signature

Référence de publication: 2011128171/14.

(110147920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2011.

---

**Belden S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 112.306.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011128176/11.

(110148100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2011.

---

**Belgravia European Properties 3, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 564.000,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 116.407.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011128177/11.

(110147858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2011.

---

**Cybele International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R.C.S. Luxembourg B 93.534.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011128196/9.

(110147989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2011.

---